

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Orient et Occident	Henri Massis
Extra-dry... ou l'Amérique humide	Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
Une nouvelle source de la vie de saint François d'Assise	Alexandre Masseron
Textes romains intéressant la Ligue des Travailleurs chrétiens	Louis Picard
Méditation sur un coq de clocher	Paul Cazin
Les journées sociales patronales	Maurice Defourny
Conversation Anglo-Russe	Comte L. de Lichtervelde
Catholicisme au Japon	Pierre Daye
Le fondement du droit et de la société	Pierre Harmignie
Les idées et les faits : Chronique des idées : Hommage national à Mgr. Roelens, Mgr. J. Schryngens. — France — Allemagne. — Grande-Bretagne.	

La Semaine

♦ Au Sénat, comme à la Chambre, le Gouvernement a eu la partie belle. Le franc ayant été stabilisé avec succès, que faire si ce n'est approuver les pleins pouvoirs?

M. Jaspas a réussi, là où M. Pouillet avait échoué. M. Francqui a osé recourir à l'emploi de moyens énergiques que les circonstances et... M. Francqui, refusaient à M. Janssen.

Mais d'applaudir aux résultats actuellement acquis n'empêche pas de regretter qu'il ait fallu payer très cher l'échec d'une première tentative de stabilisation.

On connaît notre antidémocratie, mais, vraiment, la démocratie n'avait rien à voir dans l'opposition faite au plan Janssen...

Le « point » était le taux de stabilisation! L'histoire dira un jour à qui eut profité le taux de 107, et à qui... profita celui de 175. Les sources vives de la Nation, la Belgique de demain, ont-elles été avantagées ou desservies par ce taux de 175?

Il reste que M. Pouillet a eu tort puisqu'il a perdu la partie. Il n'a pu empêcher la campagne défaitiste, il n'a pas osé bloquer la dette flottante. Il a été impuissant devant le torrent déchaîné contre lui. Mais, s'il a eu tort, ses adversaires n'ont pas raison pour cela. Certes, en politique, le succès justifie bien des choses, mais la politique du succès est immorale...

Que le Gouvernement actuel soit donc remercié d'avoir arrêté la course à l'abîme — mais quel dommage que les forces qui le constituent et qui le soutiennent n'aient pas eu... intérêt à faire aboutir le plan Janssen.

Car il reste toujours permis de croire que si des intérêts particuliers peuvent se réjouir davantage des succès de M. Francqui, l'intérêt général se fut mieux trouvé d'une victoire Janssen...

♦ On a fêté avec éclat l'admirable apostolat de Mgr Roelens, évêque du Haut-Congo.

Quel bilan prodigieux!

A une race déchu — et non pas primitive, ce faux dogme de la science moderne — le catholicisme apporte les seuls principes d'un relèvement possible, comme c'est aussi le catholicisme qui constitue le seul frein efficace à l'exaspération des nationalismes outrés et exclusivistes. La fraternité dans le Christ, l'Eglise supra-nationale, rien d'autre ne peut adoucir les haines raciales, linguistiques, culturelles, nationales.

Et c'est avec une légitime fierté que la Belgique peut s'enorgueillir d'avoir fourni au monde contemporain les plus ardents apôtres de ces vérités essentielles.

Le Père Lebbe en Chine, le Père Gille aux Indes, Mgr Roelens au Congo, quelles figures admirables! Et alors qu'ailleurs la lutte pour un clergé indigène a suivi « l'émancipation laïque » — si on peut dire, — au Congo, Mgr Roelens a eu l'idée géniale de viser avant tout à l'émancipation religieuse. Des prêtres noirs et qui sait, peut-être demain, un évêque noir, y auront précédé les docteurs, les ingénieurs, les financiers indigènes.

Certes, quelle magnifique audace, mais aussi quel acte de foi dans le catholicisme.

♦ Et cependant que l'héroïque évêque démontrait cette utilité de la religion catholique, évidence qui devrait emporter l'adhésion de tout homme sensé, M. Max faisait, lui, profession de son inutilité.

« Pas un sou aux écoles catholiques! »

— Mais, M. le Bourgmestre, sans subsides, les écoles libres de Bruxelles risquent de devoir fermer...

— Tant mieux! Les écoles officielles suffisent.

— Mais dans ces écoles, on risque de perdre la foi... Et tout de même vous ne pouvez pas demander aux catholiques, non seulement de voir leur argent n'aller qu'à des écoles acatholiques, mais encore d'accepter que ces écoles tuent la foi de leurs enfants?

Et sans doute M. Max se contentera-t-il de sourire. Mais sourirait-il encore si les catholiques se jachaient tout de bon, frappaient sur la table et refusaient d'aider M. Max à administrer la capitale?

Oui, vive l'union des hommes d'ordre! mais pas au profit d'un principe de désordre aussi néfaste que l'anticléricalisme.

♦ Quel spectacle réjouissant de voir M. Vandervelde défendre à la Chambre l'augmentation de la liste civile contre Jacquemotte, et accuser celui-ci de... basse démagogie!

Si ce bon Jacquemotte avait le moindre sens de l'humour, il rappellerait à notre ministre des Affaires étrangères qu'il ne fait qu'emprunter le langage que M. Vandervelde tenait il y a quinze ou vingt ans.

« Et peut-être que, citoyen ministre, quand je serai assis là où vous siégez en ce moment, peut-être que je traiterai, moi aussi, de bas démagogues ceux qui, alors, parleront comme je parle aujourd'hui... »

Il n'y aurait qu'à rire, si cette horrible comédie du Peuple Souverain n'avait livré l'Europe, depuis 89, au fer et au feu...

Orient et Occident

Dans cette guerre spirituelle qu'elle a déclarée au genre humain, l'idée russe bolcheviste devait trouver en l'idée germanique une sorte de complicité préétablie, de secrète connivence, un même fond d'hostilité permanente à l'endroit des principes de la culture romano-chrétienne; et c'est en cela qu'elles constituent un même danger pour l'avenir de la civilisation.

Une nouvelle révélation, voilà le thème commun des innombrables théories dont germanisme et slavisme se servent pour revendiquer l'hégémonie du monde futur. Elles impliquent la subversion préalable de toutes les formes de la pensée occidentale; et c'est le principe même de la forme qu'elles entendent détruire, sous le prétexte que tout devient fluide, que l'univers est à nouveau plastique entre les mains des hommes et que ceux-ci peuvent désormais faire de lui ce qu'ils veulent. Un tel irrationalisme est singulièrement profitable aux appétits sauvages de la rivalité des races qui ne laissent pas de s'en prévaloir afin de déchaîner plus librement leurs forces insoumises. Ces troublantes doctrines, nées aux « confins de la forêt germanique et des déserts orientaux », profitent du désarroi de la conscience européenne, de cette lassitude de l'esprit consécutive aux grands bouleversements, pour se dresser contre la civilisation, au nom de la *vie*, de l'instinct qui prétend à la supériorité de sa fraîcheur intacte sur « le dessèchement et l'épuisement imputés à toute la race instruite, cultivée, arrivée ».

A des peuples jeunes encore et qui ont l'âcreté du sang barbare, une telle idéologie devait inspirer l'ambition de devenir le centre de gravité d'une humanité nouvelle. L'idée russe s'est aussitôt saisie de ces sombres rêveries qu'une Allemagne catastrophique et désastreuse a répandues sur notre planète souffrante; mais elle y ajoute une frénésie, une ardeur vierge qui lui vient de ce qu'elle n'a pas les attachements, les traditions, les intérêts de l'Occident et qu'elle croit, d'une foi primitive et tenace, que son affaire dans le monde, c'est « la politique du genre humain (1) ». Sans doute est-ce de Hegel, de Stirner, de Feuerbach, de Schopenhauer que la pensée des réformistes et des slavophiles d'autrefois nourrissait ses extravagantes songeries; et leurs successeurs, ces bolchevistes ou ces « eurasiens » qui communient dans la « grande, idée asiatique » et qui professent un tel mépris pour la culture « germano-romaine », ce sont des disciples de Hartmann, de Spengler, de Keyserling. Mais s'ils trouvent, en Allemagne, des théories où formuler leurs tendances profondes, celles-ci sont le fait d'un mysticisme racial qui leur appartient en propre. Ici nulle réticence, rien de ce fiévreux malaise, de ces obscurs regrets qu'on sent passer à travers les apocalypses des idéologues allemands de la défaite; car au plus fort de leur détresse et quand il semblaient désespérer de l'Occident, on les surprenait encore à faire de la politique nationale, européenne, pour sauver la forme même de l'État. L'âme russe n'a pas de ces prudences opportunes;

(1) Le lucide Tchaadaïeff lui-même n'échappe pas au vertige de cet étrange messianisme : « C'est à la Russie, dit-il, qu'est dévolue la tâche de prononcer, un jour, le mot de l'énigme humaine... La Providence nous a placés en dehors des intérêts des nationalités et nous a chargés des intérêts de l'humanité; là est notre avenir, là est notre progrès. » Devant ces immenses prétentions, on songe à l'aveu d'un autre Russe, du mystique Soloviev : Si l'on nous demande, dit-il, de quoi nous doterons l'humanité, nous sommes réduits à nous taire ou bien à prononcer des paroles vides de sens.

et c'est de son humilité, de sa pauvreté et de son abaissement qu'elle tire la notion de sa grandeur.

Bien avant qu'elle ne revendiquât ses attaches spirituelles avec l'Asie pour la libérer de l'oppression occidentale, elle avait motivé tous les griefs que les apôtres de l'Est désormais utilisent. C'est chez Dostoïevsky que nous trouvons cette idée, reprise par Gandhi, par Tagore, que le genre humain doit lutter contre « le transport mécanique des formes de sociétés européennes, contre la transplantation servile de l'Occident »; et l'*européisme* n'eut pas de détracteur plus acharné que l'auteur des *Possédés*. A ses yeux, tous les fils de l'Europe sont « perdus dans le mensonge », et l'Europe elle-même n'est qu'« un cimetière de grands hommes et de grandes pensées, déjà disparus de la surface terrestre ». Pour Dostoïevsky, les intérêts universels restent étrangers aux États occidentaux qui en ont été détournés par une « lutte animale » où finalement ils sombreront : et cette conviction, il la puise au plus profond de son âme religieuse, de sa foi orthodoxe. Car c'est le catholicisme qu'il rend responsable de la déchéance de l'Occident, et il ne cesse de répéter qu'il n'y a pas de « culture plus ennemie du christianisme que la culture romaine ». « Le catholicisme, dit-il, n'est pas une foi chrétienne, ce n'est même pas une foi, mais la conquête politique de tout l'univers sous la domination de Rome. » A travers ses invectives passionnées contre la « dogmatique froide et légiste de l'Église où s'incarne le droit romain, l'État romain », nous retrouvons cette défiance irréductible du Russe, apolitique et nomade, contre l'État, la vie sociale, les institutions, les notions juridiques et historiques, auxquelles il attribue une nature criminelle, démoniaque. Et c'est tout l'humanisme que son mépris de l'intelligence, de la raison, condamne du même coup pour y substituer un messianisme vague qui se flatte de « réconcilier toutes les idées » en une vaste synthèse, et d'instaurer une vie nouvelle : « Devenir véritablement et complètement un Russe, dit Dostoïevsky dans son fameux discours sur Pouchkine, cela signifie peut-être devenir le frère de tous les hommes, un omni-homme, si vous voulez... Et par la suite, je le crois, nous ou plutôt ceux qui viendront, comprendront que devenir un vrai Russe, signifiera justement s'efforcer de résoudre les contradictions européennes, montrer que l'inquiétude de l'Occident a pris fin dans leur âme de Russes, accueillir dans cette âme tous leurs frères avec un égal amour et aussi peut-être prononcer la parole définitive de la grande harmonie générale, de la concorde fraternelle de toutes les races dans la loi évangélique du Christ ».

Nous savons ce que les bolchevistes ont substitué à cet évangélisme œcuménique; mais son indétermination même, son contenu purement affectif, ne l'exposait-il pas aux plus étranges dévoiements? et n'est-ce pas de ce christianisme indépendant, situé hors des limites de toute définition, dégénéré en une sorte de syncrétisme mystique, que s'inspire aujourd'hui la propagande russe, en dépit de son athéisme officiel, pour gagner l'audience des races religieuses de l'Asie? Ce n'est pas seulement par son caractère violemment hostile à la civilisation occidentale qu'elle est propre à les séduire, c'est surtout par la mystérieuse consonance que les Asiatiques y perçoivent avec leurs propres pensées.

Si le contact spirituel de la Russie avec l'Orient n'a pas été, jusqu'à la dernière révolution, aussi étroit que les rapports ethniques auraient pu le laisser croire, il y a longtemps qu'on a reconnu dans le type intellectuel slave la survivance du type hindou; et cette thèse s'appuie sur des raisons philologiques, tirées notamment des ressemblances entre le vieux slavon et le sanscrit. Des accents d'asiatisme se découvrent jusque dans les croyances populaires moscovites. Un sentiment tout panthéiste inspire la littérature russe primitive. Les puissances que vénèrent ses héros, ce sont les forces obscures de l'univers et les invocations de l'aède slave, comme celles des brahmanes, s'adressent aux fleuves, à la forêt, aux ténèbres, aux vents, au soleil « trois fois saint ». Quelle différence avec nos conteurs chrétiens du moyen âge, si humanistes déjà. Leurs personnages, qu'il s'agisse des guerriers, des bienheureux ou de la Vierge, sont nettement individualisés; et lorsqu'ils associent le ciel à l'action, c'est un ciel précis, où règne un Dieu personnel et immuable.

Aux yeux de maints paysans russes, les rites de l'Eglise ne sont, au reste, que des charmes magiques, et ses prières des incantations propres à conjurer les influences malicieuses. Ils honorent également le saint et le démon, et le diable, l'Antéchrist hantent leurs imaginations terrifiées. Une sorte de manichéisme, de dualisme latent se dissimule sous le christianisme orthodoxe qui par là s'apparente à la religion persane, à ce culte de Zoroastre où Ariman, le dieu du mal, est aussi puissant qu'Ormuzd, le dieu du bien.

Plus expressives encore de ses affinités orientales sont les hérésies où la croyance à la révélation intérieure, à la libre inspiration, devait entraîner l'ascétisme russe. L'immanentisme, voilà le signe distinctif de la pensée asiatique, ce qui l'accorde avec les tendances profondes de la philosophie allemande et du mysticisme slave. Mais elle revêt, chez ce dernier, une originalité saisissante. Nombreuses en Russie sont les sectes qui entendent les dogmes de l'Eglise d'une manière symbolique. D'ignorants moujiks interprètent les mystères chrétiens d'une façon analogue à celles dont des bouddhistes entendent leurs propres préceptes. C'est ainsi que, pour eux, l'Incarnation se reproduit dans la vie de chaque fidèle, et s'ils admettent une tache primitive, ils la font remonter avant la création du monde car dans leur cosmogonie à demi-gnostique, ils croient à la préexistence de l'âme. Certains ont poussé leurs spéculations jusqu'à ne plus reconnaître à Dieu qu'une existence subjective et à l'identifier à l'homme. « Dieu, disent-ils, est esprit; il est en nous, nous sommes Dieu » — ce qui constitue l'essence même de la théosophie orientale.

Les idées de ces obscurs réformateurs villageois, de ces « vagabonds spirituels », nous les retrouvons dans la prédication d'un Tolstoï, en qui les messagers de l'Asie saluent, à juste titre, l'un de leurs prophètes. Avant eux, en effet, l'apôtre de Toula avait enseigné que « l'Etat, la culture, la civilisation ne sont qu'idoles creuses, condamnées par le Christ et par tous les vrais sages, comme le mal, comme la source de perdition. » Tolstoï, lui aussi, veut détruire cette société maudite, renouveler la face de la terre en instaurant ici-bas le royaume de Dieu qui n'est que la paix parmi les hommes. Par le pessimisme de son point de départ, par son indifférence à tout progrès, par sa doctrine du renoncement, négatrice de la personnalité, par sa religion de charité sans Dieu, par son dogme de la non-résistance au mal, cet étrange chrétien n'est-il pas tout près du bouddhisme? Aussi pensait-il que la Russie est appelée à jouer « le rôle de médiatrice entre l'Orient et l'Occident »; et c'est l'objet de la correspondance qu'il entretint pendant les dernières années de sa vie, avec des musulmans, des Chinois, des Hindous. Tolstoï espérait beaucoup de ces peuples qui, d'après lui, « n'ont pas encore abandonné l'agriculture, ne sont pas dépravés par la vie militaire, politique, industrielle, et n'ont pas perdu la foi dans la loi divine. » « Selon

moi, écrivait-il à un Chinois en 1906, l'œuvre à accomplir non seulement par les Chinois, mais par tous les peuples asiatiques, ne consiste pas uniquement à s'affranchir des maux qu'ils endurent de leurs propres gouvernements, mais encore à montrer à tous les peuples occidentaux l'issue de la situation où ils se trouvent ». On sait à quelles sanglantes aventures, à quelle xénophobie meurtrière ces visions idylliques ont déjà conduit la Chine de Sun Yat Sen et de ses successeurs. C'est la parole de Tolstoï qui a pareillement soulevé l'Inde du *swaraj*, la révolte des parias; c'est d'elle que procèdent tous les idéologues qui de l'Allemagne au Thibet, des bords de la Baltique aux rives du Gange, réveillent les passions millénaires, sous le prétexte de préparer les voies de la réconciliation entre l'Asie et l'Europe, d'accomplir « l'œuvre commune : la plus grande civilisation, le total génie humain (1). »

* * *

Germanisme, slavisme, voilà les sources où s'alimente tout ce qui est en révolte contre l'ordre éternel. C'est à leur contact que toutes les vieilles hérésies asiatiques, toujours prêtes à resurgir dès que la solidité de l'Europe est atteinte, se galvanisent et réveillent leurs forces assoupies.

D'où vient que pour rechercher la fusion des esprits d'Orient et d'Occident, les apôtres de l'Asie, les Tagore, les Okakura, Gandhi lui-même s'accordent avec ce qu'il y a de plus destructeur dans les doctrines européennes? Il est clair qu'ils connaissent les brèches et cherchent les lignes de moindre résistance spirituelle pour s'introduire dans le corps de l'Occident dissocié. Ce texte de Kokuzo en témoigne de façon décisive; nous y voyons comment les nationalistes orientaux, formés d'ailleurs dans nos propres universités, utilisent les voies d'accès qui leur sont offertes par ce qu'Ananda Coormaswamy appelle « le religion de l'Europe moderne, la religion de l'individualisme idéaliste »: « Notre mission, dit-il, ne consiste pas seulement à revenir à notre propre et ancien idéal, mais aussi à sentir et ranimer la vie dormante de la vieille unité de l'Asie. Les tristes problèmes de la société occidentale nous incitent à discerner dans la religion indienne et dans l'éthique chinoise, une solution plus haute. Les tendances de l'Europe dans la philosophie allemande et le mysticisme russe se tournent vers l'Orient et nous aident à rechercher ces aspects plus subtils et plus nobles de la vie humaine qui transporteront ces nations elles-mêmes plus près des étoiles dans la nuit de leur abandon matériel. »

Philosophie allemande, mysticisme russe, telles sont les voies choisies, reconnues par avance, et l'idéalisme, le masque où ces Asiatiques dérobent leur regard dévorant pour nous séduire et se mieux faire entendre. Soutenus, aidés dans leurs entreprises hostiles à l'espèce, par les transfuges de toutes les nations européennes, par les apostats de toutes les confessions, par les sectateurs de toutes les aberrations religieuses qui forment avec eux le concile œcuménique des hérésies coalisées, c'est avec nos pires idées qu'ils travaillent pour les retourner contre nous. Nous sommes ici au lieu géométrique où les diverses contrefaçons de communion spirituelle se relient, se pénètrent et rassemblent leurs forces diviseuses contre « la grande foi, la grande doctrine, la grande doctrine d'énergie qui a fait l'Europe ce qu'elle est, qui fait que nous ne sommes ni des Asiatiques, ni des Chinois, ni des Hindous. »

Mais cette trouble prédication, où l'idéalisme se dégrade jusqu'à la théosophie pour former avec le rationalisme occidental un syncrétisme monstrueux, est bien faite pour donner le change à ces âmes faussement évangéliques, que séduisent tour à tour les plus étranges variétés d'expérience religieuse, et dont l'indivi-

(1) ROMAIN ROLLAND, préface à la *Danse de Gîva*, p. 16.

dualisme s'exclut de toute hiérarchie, de toute économie sacramentelle, comme de tout magistère doctrinal. Ne sont-elles pas vouées par avance à subir la magie des plus singulières déviations de l'Esprit, d'où qu'il souffle et où qu'il aille, si bien qu'on a pu dire que c'est du côté de la « religion » et de l'esprit, et non plus de la matière et de la « science » qu'il faut attendre désormais le grand péril de notre siècle ?

A tous les dilettantes de la foi qui gardent un besoin émotionnel de croire, un goût perversi du mystère, le bouddhisme frêlé, l'hindouisme corrompu, que répandent en Europe et dans le monde anglo-saxon les messagers de l'Asie, vient offrir l'illusion d'une religiosité contrainte, d'une contemplation sans vertus héroïques : mysticisme vague qui se pare d'attendrissement inefficace à l'endroit de tout ce qui souffre de la vie et s'orne des prestigieuses légendes de divinités millénaires. Ne nous y trompons pas : l'idéal authentique du bouddhisme, ce n'est pas cette sagesse athée, ce catholicisme sans Dieu, teinté de positivisme et d'esprit kantien, dont s'enchantent l'imagination de nos pieux agnostiques. En contradiction avec tous nos instincts, cet idéal n'est rien qu'une cruelle mutilation de l'homme (1). Tombé de l'incohérence dans la décomposition, il n'est plus aujourd'hui qu'un chaos intellectuel et moral, où l'éthique la plus plate s'accommode du polythéisme le plus grossièrement superstitieux. L'attrait malsain qu'il inspire n'est comparable qu'à « ces effrayantes monstruosités où se dévoilent par échappée les secrets abîmes de la nature ». Mais ne suffit-il pas de regarder ce qu'il a fait en Orient pour douter qu'il soit opportun de le présenter comme remède aux maux dont souffre l'Occident ?

L'Inde du yoghâ et du vedanta — qu'il ne faut pas confondre avec l'Inde de fantaisie du poète Rabindranath Tagore — n'a pas davantage à nous enseigner ; et ceux qui croient voir dans l'idéalisme hindou, un mysticisme capable de s'allier à nos croyances pour lutter contre l'envahissement matérialiste de l'Europe, se doutent-ils qu'ils font appel à des doctrines qui ruineraient ce qu'il reste de vivifiant et de sain dans notre propre idéal ? « Quelle que soit la richesse prodigieuse de ses créations, assure M. Sylvain Lévi, la littérature indienne est et doit rester inaccessible au reste du monde, sauf un petit groupe de savants et de curieux. Les conceptions d'où elle procède, la société qu'elle dépeint, les conventions et les symboles dont elle vit, sont trop spéciaux, trop particuliers à l'Inde pour qu'ils puissent jamais entrer dans le domaine commun.

Alors que les autres races ont médité, contemplé, observé, sous des climats tempérés, la civilisation de l'Inde s'est formée entre le Tropique et l'Equateur. En réaction contre une nature démesurée qui fait de la vie humaine un accident douloureux dans le pululement de la vie universelle, elle a donné au problème de la vie et de la destinée une solution si particulière qu'elle la sépare du reste du monde. Impuissante à dépasser l'horizon de son pays natal, elle n'a jamais pu s'élever à une vision universelle de l'homme et de la vie humaine (2).

Aussi les Hindous sont-ils restés étrangers aux véritables intérêts du genre humain. A travers la variété infinie des systèmes, la dissolution de leur pensée est devenue telle qu'elle est irrémédiablement impuissante à motiver toute action, à promouvoir toute volonté : elle se suicide en s'exténuant. L'équilibre intérieur une fois rompu, le lien entre l'esprit et le réel définitivement brisé, la pensée n'a plus, en effet, la force de se saisir des choses. Mais ce qui existe n'est rien pour l'Hindou. Il n'a aucune idée de forme, de substance, de contrainte et de limitation. Il ne croit pas aux faits et la hiérarchie des concepts lui manque. Il a poussé l'éclecti-

tisme si loin en spéculation comme en tout le reste, que les arguments s'enfoncent dans le vide, y tournoient et s'y perdent comme un coup porté à un de ces organismes inférieurs qui n'ont pas de centre de vie déterminé.

Au reste, l'Inde ne possède nulle part de centre permanent. *En politique comme en religion, c'est le pays de l'anarchie* (1). « Dans l'ordre religieux ni grand-prêtre, ni temple universellement tenu pour le Saint des Saints ; dans l'ordre politique, pas d'unité, pas d'empire stable, pas de capitale durable. L'Inde n'a jamais eu de Jérusalem, de Delphes, d'Athènes, de Rome (1)... Les villes y meurent comme les empires, sans rien laisser qu'un nom sur le sol qui les a portées. » Interroge-t-on son histoire religieuse, qu'il s'agisse de la hiérarchie ou des dogmes, c'est un pareil travail d'incessante désintégration et de reconstitution continue. Si le brahmane impose aux fidèles l'autorité des Védas, leur adhésion sera d'autant plus facile et pourra d'autant mieux s'accommoder d'audacieux changements que les Védas n'ont jamais été constitués en canon ; jamais un concile de brahmanes ne s'est réuni pour définir les textes authentiques et les textes apocryphes. Dans la hiérarchie divine, même confusion que dans le personnel sacré. Brahma, qui est censé tenir la première place parmi les dieux, n'a pratiquement ni fidèles, ni dévots. Siva et Vishnu se décomposent à leur tour en une innombrable légion de formes locales qui sont adorées comme autant de divinités différentes ou hostiles. Aussi l'hindouisme s'affaïsse et se détériore jusqu'à n'être plus rien qu'un paganisme au sens propre du mot.

Voilà ce que pensent de la civilisation hindoue les savants qui sont familiers avec son histoire, qui ont étudié ses doctrines à leurs sources, qui ont fait des écritures palies et sanscrites la méditation de leur vie ; tel est le jugement qu'au terme de leurs recherches les Sylvain Lévi, les Barth, les Oldenberg, les Senart ne craignent pas de formuler. Sa sévérité objective contraste avec les illusions de certains idéologues occidentaux qui attendent de l'Inde et de ses récents messies une « sagesse nouvelle », de « nouvelles raisons d'espérer et de vivre », et qui demandent à « la terre des pensées éternelles » « un nouveau viatique pour l'Europe épuisée ».

Elle ne s'oppose pas moins aux effusions sensibles, aux cadences imagées d'un Tagore qui nous peint une Inde de mirage dont « la lumière fait briller de joie les yeux de ses enfants, dont les sources les purifient, dont les fruits les font vivre, et dont le mystère majestueux est comme la proclamation de l'infini dans la musique, les parfums et les couleurs, apportant à leurs âmes un perpétuel renouveau ». Ainsi chante le Bacchus hindou pour engourdir les cœurs blessés d'Occident d'une sensuelle et confuse songerie. Rien de moins authentique que le « culte en esprit », le culte dénationalisé de l'*ashrâm* rousseauiste où le mage de Santiniketan rêve « d'unir l'hindouisme, le mahométisme, le bouddhisme et le christianisme dans l'harmonie d'une active coopération ».

Tagore, Gandhi, ce sont des modernistes ; et l'Orient de ces Asiatiques dénationalisés, dont le langage d'occasion est calqué sur le nôtre, ne nous est pas moins suspect que celui d'un Keyserling ou d'un Romain Rolland (2). Gandhi se donne pour un admirateur dévot de Tolstoï, de Ruskin ; Tagore fait sans cesse appel à Shelley, à Wordsworth, aux lyriques anglais ; et pour nous en ouvrir l'audience, Ananda Cooromaswamy commente les écritures, asiatiques à l'aide de Kant, de Jacob Boehme et de William Blake, rapproche l'enseignement de Tchouang-Tseu de celui de Whalt

(1) SYLVAIN LÉVI : *La Civilisation de l'Inde*.

(1) OLTAMARE : *la Théosophie bouddhique*. Cf. Bernard ALLO, « l'Europe se fera-t-elle bouddhiste ? » (*Revue des Jeunes*, 1926.)

(2) SYLVAIN LÉVI : *La Civilisation de l'Inde*.

(2) « Romain Rolland qui peint l'Inde de Gandhi comme Philstrate peignait l'Inde des gynnosophistes, dessert l'Inde qu'il prétend glorifier. Tagore qui dénonce à ses compatriotes, à la Chine, au Japon, les fautes, et les crimes de l'Occident et qui oppose en contraste un Orient de fantaisie, fait tort à l'Asie, à l'Europe, à son propre idéal. » (SYLVAIN LÉVI.)

Whitman, et nous montre dans la doctrine nietzschéenne du Surhomme une simple transposition des sentences du Mahta Purusha, du Bodhisattva ou du Jivan Muka hindous. On se saurait concevoir l'anarchie de pensées que de tels croisements de culture peuvent produire. Ce qui est pire encore, c'est l'effroyable fécondité, la vitalité terrible des systèmes mixtes qu'engendrent d'aussi monstrueuses unions.

Mais si les idées natives de ces Asiatiques s'en trouvent altérées, si leur orthodoxie risque de s'y corrompre, ce n'est pas au bénéfice d'un rapprochement spirituel avec l'Occident; et ces transformations, d'où les plus antiques théories de l'Inde sortent à peine modifiées, n'ont pas de grandes conséquences si l'on songe qu'en Asie même les croyances sont, depuis des siècles, continuellement assaillies par des hérésies sans cesse renaissantes et d'une prolifération illimitée. Il n'en résulte qu'un surcroît de flux et de reflux dans l'immense océan de la spéculation asiatique, vaste songe où tout pénètre, s'embrasse, se mélange pour sombrer aux gouffres de l'indéterminé, retourner à la paix des abîmes.

En fin de compte, l'Asiatique qui revient d'Europe, où il a étudié nos systèmes et nos codes, rapporte dans son pays des idées européennes asiatisées par lui. Ces Hindous, qui demandent aux doctrines d'Occident la réforme de leur culte ou de leur dogme, n'y cherchent encore et surtout que ce qui peut, à leur sens, les conduire à une compréhension plus profonde de leurs propres écritures sacrées. Dans leurs recherches, dans leurs aspirations, ils apportent un génie absolument, exclusivement oriental. Et Gobineau, qui fit jadis ces remarques, ne laissait pas d'ajouter : « Je suis bien convaincu que ce qui sortira de là, ce ne sera nullement une tendance à s'associer à notre civilisation. Je suis même porté à croire que les dangers n'y seront pas médiocres pour nous — et c'est de dangers moraux qu'il s'agit. Il se produira dans ce grand marécage asiatique quelque combustion inconnue de principes, d'idées, de théories pestilentielles, et l'infection qui s'en exhale se communiquera par le contact d'une manière plus ou moins prompte, mais inévitable. L'histoire entière nous en répond. » Et il ajoutait : « Cette Asie est, depuis des milliers d'années, un amas stagnant, mais non pas mort; elle est, au contraire, horriblement féconde en monstres et en existences hostiles à notre espèce. » (1).

HENRI MASSIS.

Extra dry... ou l'Amérique humide⁽²⁾

IV. — L'INTARRISSABLE CONTROVERSE.

L'accord est encore plus difficile à réaliser, aux Etats-Unis, sur le point de savoir si la Prohibition est un succès ou un échec, si les effets en furent bons ou pernicieux.

Nous avons eu un premier exemple des divergences de vues à cet égard dans la controverse qui mit aux prises le secrétaire de la société de tempérance de l'Eglise épiscopaliennne et dix-huit évêques de cette Eglise.

Ce n'est là pourtant qu'une très modeste illustration de l'irréductible hostilité qui divise partisans et adversaires du régime sec.

Il serait aisé, à ce propos, d'aligner interminablement les opi-

nions définitives, toutes péremptoires, également basées sur des statistiques irréfutables, et suivant lesquelles tout va bien, — ou rien ne va plus.

Ce serait fastidieux. Sur ce point, plus que sur d'autres encore, il faut savoir se borner.

Je me contenterai donc de deux « coups de sonde », en rappelant que je pourrais en donner cent avec le même résultat.

Il y a un an et demi, sous le titre « L'Amérique est-elle sèche », la *Revue Belge* opposa les avis de M. Wheeler conseil général de l'Anti-Saloon League of America, champion sec, et de M. Bruce, sénateur du Maryland, porte-fanion humide.

Je vais tâcher de résumer leurs déclarations, après quoi je donnerai un nouvel état de la question en novembre 1926.

Donnons la parole à M. Wheeler.

« Depuis qu'elle est établie, on peut affirmer que la prohibition a réussi au-delà de toute espérance. » Ainsi débute en substance l'honorable hydrophile.

« Pour se convaincre du succès de cette mesure d'hygiène sociale, continue M. Wheeler, il suffit de voir la régression du chiffre d'exportation des liqueurs dans les pays étrangers; de constater la disparition des ivrognes dans les rues; la diminution des crimes dus à l'ivresse et la diminution de la criminalité infantile; la diminution du nombre de décès dans le pays et des cas de folie; la diminution des accidents de travail et la disparition à peu près complète du paupérisme d'origine alcoolique. »

A l'objection qu'on pourrait tirer de l'absorption d'alcool industriel à la place de liqueurs honnêtes, M. Wheeler répond :

« A supposer qu'on ait produit ainsi 12 ou 20 millions de gallons d'alcool frelaté, qu'est-ce en face des 130 millions de gallons de whisky, des 120 millions de gallons de gin, des 1,247 millions de gallons de vin et des 2,000 millions de gallons de bière consommés annuellement avant le vote de la prohibition? »

Mais, dira-t-on, la prohibition cache pas mal d'anarchie, de corruption, d'hypocrisie.

« Et puis? réplique M. Wheeler. Est-ce une raison pour leur céder le pas? Ne convient-il pas, au contraire, de les écraser en redoublant d'efforts? Car vous imaginez-vous qu'on abrogera le 18^e amendement? L'abrogation en serait aussi difficile que le vote en fut malaisé. »



Après six ans!

Je vous dis qu'il avance... Je vous dis qu'il recule.

Pease in the Newark News.

M. Wheeler termine :

« Les résultats atteints jusqu'ici prouvent que la grande majorité du peuple obéit à la loi. Conclusions : tant que l'usage des boissons fermentées a été général, la criminalité, le paupérisme, la folie, la maladie et la mort ont invariablement augmenté. Depuis qu'a été appliquée la prohibition, ces fléaux ont commencé à disparaître. J'en conclus qu'il faut extirper de ce pays toute trace d'alcool, de vin, de bière, de cidre ou de poiré. »

* *

Comme on le voit, les affirmations de M. Wheeler sont formelles.

(1) La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

(2) Voir *La revue catholique* des 18 et 25 février 1927.

Ses conclusions sont catégoriques.

Que peut bien y répondre M. Bruce ?

La parole est à M. Bruce :

« Je conviens, avoue M. Bruce, que lorsque fut promulguée la prohibition, les premiers résultats de cette mesure permirent de croire qu'elle serait efficace.

» Les arrestations pour ivresse diminuèrent ; l'alcoolisme et ses corollaires morbides firent beaucoup moins de victimes



Nelson Harding

La petite parade.

Harding in the Brooklyn Eagle.

Une longue campagne d'agitation, avant la promulgation de la loi parvint à tirer certains effets de l'application de cette dernière.

» Mais ce fut de courte durée : juste le temps qu'il fallait pour organiser un système de production, de vente et de consommation clandestines d'alcool.

» On vit alors d'honnêtes pères de famille se muer en distillateurs clandestins ; on vit la contrebande prendre des proportions insoupçonnées. D'après les statistiques irrécusables du Ministère du Commerce lui-même, l'importation des boissons illicites s'éleva à 26 millions de dollars en 1921, à 34 millions en 1922, à 40 millions en 1924. Et ce sont des estimations minimales...

» Les distilleries clandestines pullulent. Et contrairement aux affirmations de M. Wheeler, on constate, depuis 1920, une augmentation progressive du nombre d'arrestations et de condamnations pour ivresse. Dans certaines villes, les arrestations pour ivresse sont plus nombreuses qu'avant la prohibition.

» Le vieux *saloon* a disparu ; c'est pour faire place à des bars clandestins qui sont pires.

» Il y a autre chose : aux boissons honnêtes, la prohibition a substitué pour une grande part des succédanés meurtriers. De cent mille citoyens américains exerçant jadis des professions honorables, elle a fait des contrebandiers et des fraudeurs.

M. Bruce continue :

» La loi est violée à Washington même, par les plus hauts personnages de l'Etat. Elle est violée par des hommes riches qui financent la contrebande sous main et restent impunis, alors qu'on condamne un pauvre bougre convaincu d'avoir une haleine vineuse.

» La prohibition a répandu l'usage des boissons fortes à domicile : en maintes occasions elle l'a étendu aux femmes.

» Enfin la prohibition offre tous les jours des sujets de scandale retentissant dans les rangs même de ceux qui sont commis à son exécution.

M. Bruce conclut :

« En un mot, on peut dire que la prohibition nationale a établi un système de tyrannie, d'arbitraire, d'hypocrisie et de corruption, comme jamais les Etats-Unis n'en avaient connu dans leur histoire... A l'heure qu'il est, la loi de prohibition est moquée par ceux-là mêmes qui doivent l'appliquer. Elle n'est qu'une gigan-

tesque farce, aboutissant, d'une part, à d'immorales fortunes, — de l'autre à la misère et à l'hypocrisie. »

Et voici maintenant les échos d'une autre controverse, qui ont le mérite de donner le dernier état de la question, c'est-à-dire un état... inchangé :

Un professeur de l'Université de Yale publia il y a quelques semaines un important bouquin : « la prohibition au pire ». Il y constate que la consommation de l'alcool a considérablement diminué, que les cas d'ivresse juvénile sont de moins en moins nombreux, et que les profits de la prohibition valent bien ce que cette dernière a coûté.

Il conclut donc entre autres que la situation est loin d'être aussi mauvaise que d'aucuns se plaisent à la représenter ; que la prohibition a fait un bien énorme aux points de vue hygiénique, économique et social ; qu'il ne peut être question d'abroger le 18^e amendement ; qu'on ne pourrait abroger la loi Volstead sans violer le 18^e amendement ; qu'en conclusion on ne peut que travailler à assurer l'exécution intégrale — et possible — de la loi.

Voilà comment tinte la cloche sèche.

Voici comment résonne la cloche humide.

Elle est mise en branle par une ligue dite de Modération.

Cette ligue a procédé à une enquête, d'où il résulte... (voyez les conclusions du livre du professeur susnommé, et prenez en le contre-pied, savor) : que la consommation d'alcool a prodigieusement augmenté, et spécialement dans la jeunesse.

L'ivresse progressa dans la proportion du simple au double en 1925 par rapport à 1924.

Dans 564 localités, les arrestations pour ivresse augmentèrent de 21,000 de 1923 à 1924, et de 36,241 de 1925 à 1926.

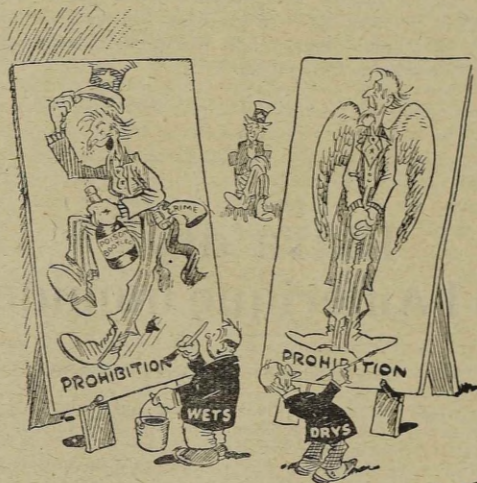
Dans 509 localités, les arrestations augmentèrent dans la proportion de 120 % de 1920 à 1925.

Dans 384 localités les arrestations furent plus nombreuses en 1925 qu'en 1914.

La situation des Etats dits secs, comparée à celle de 1914, n'est pas meilleure que celle des Etats dits humides.

Le nombre des conducteurs d'automobiles ivres s'est considérablement accru. Mais le plus déplorable effet de la loi se traduit par une absorption plus grande d'alcool par les jeunes gens et les jeunes filles.

En résumé, la loi a entièrement manqué son effet, qui était de promouvoir la sobriété et la tempérance. On ne pourra y atteindre qu'en obtenant une loi modérée en remplacement de la loi exagérée qui ne rallie pas une grande partie de la population.



Uncle Sam vu par les humides et par les secs.

Hungerford in the Pittsburgh Sun.

V. — CONCLUSION.

Du milieu de ces contradictions, nous risquerons-nous à chercher une conclusion ?

Je crois qu'on peut la dégager en quelques mots.

Un manque de mesure.

Des mesures, et des mesures sérieuses s'imposaient aux États-Unis pour enrayer le fléau grandissant de l'alcoolisme. On a entendu les chiffres cités par M. Wheeler : 250 millions de gallons d'alcool par an absorbés aux États-Unis avant la prohibition. Ce chiffre concorde avec celui que cita un rapporteur de la semaine nationale du vin en France, en 1922. D'après ce spécialiste, la consommation d'alcool, par an et par adulte américain, passa en moyenne de 18 litres en 1850 à 90 litres en 1917.

L'Américain faisait plus que boire : il ingurgitait.

Oui, des mesures s'imposaient, sérieuses et urgentes.

Mais il fallait qu'en même temps elles fussent sages et modérées, sous peine de ruiner leur effet par leur impraticabilité et leur outrance.

Or, sous la pression de quelques organismes irresponsables mais influents, inspirés par quelques illuminés puritains qui se sont arrogés pour étrange mission le devoir d'imposer au monde les fantaisies de leur cerveau malade, les législateurs de 1919 commirent une grande erreur psychologique en même temps qu'une lourde faute politique.

Ils condamnèrent leur œuvre par son illogisme et son exagération. Car le bon-sens populaire n'admettra jamais que pour empêcher certains abus de l'alcoolisme on interdise à tout un peuple l'usage de la bière la plus falote. Et il est suprêmement vain de vouloir soumettre un pays à l'application d'une mesure légale contre laquelle s'insurge cet irréductible adversaire qui a pour nom le *bon sens* d'une nation, et surtout d'une nation dont... les dieux ont soif!

L'avenir de la prohibition

Il reste — à côté de combien d'autres encore! — une dernière question à examiner.

Comment peut-on envisager l'avenir de la prohibition américaine?

Pour répondre à cette question, la distinction habituelle s'impose entre l'amendement constitutionnel et la loi Volstead.

Le 18^e amendement à la Constitution ne sera très vraisemblablement pas abrogé. Il y a, pour cela, un motif d'ordre constitutionnel dominé par une situation de fait.

Toute modification à la Constitution doit recueillir la majorité des 2/3 des voix du Congrès, et les suffrages des 3/4 des États. C'est-à-dire qu'aucune mesure ne peut devenir constitutionnelle, ni cesser de l'être, sans l'accord de 36 États sur 48.

Il suffirait donc de l'opposition de 13 États pour que l'abrogation du 18^e amendement fût impossible.

Or, autant qu'on peut le prévoir, il y aura toujours 13 États au moins qui s'opposeront à la suppression de l'amendement prohibitionniste. Ce sont treize États qui avaient déjà instauré la prohibition chez eux bien avant qu'existât la prohibition fédérale, et qui sont attachés à l'idéal prohibitionniste pour des motifs d'ordre religieux ou social sur lesquels ils n'admettent pas de compromissions. Ce sont le Maine puritain, et les États du Sud qui ne veulent pas entendre parler d'alcool devant leurs populations nègres...

Pour ces raisons, l'abrogation de l'amendement prohibitionniste est donc éminemment peu probable.

Pareille abrogation ne serait d'ailleurs pas nécessaire pour arriver à une atténuation sensible du régime actuel.

On se rappellera qu'en définitive l'économie du système prohibitionniste américain repose sur le terme « boissons enivrantes ». On ne peut en importer, en fabriquer, en transporter ni en vendre. Mais la Constitution ne les définit pas. C'est la loi Volstead qui s'en est chargée.

Or, le changement de cette simple loi n'est pas soumis aux rigoureuses conditions de majorité requises pour la modification de la Constitution : il suffit d'une majorité ordinaire à la Chambre et au Sénat de Washington.

Encore faut-il trouver cette majorité. On en est loin actuellement, même après les élections de novembre 1926. Les humides ne forment encore qu'un groupe relativement minime au Congrès. Mais c'est par ce groupe, appuyé du dehors et progressivement grossi, que les humides peuvent avoir le plus de chance d'assurer le redressement de leurs griefs et de voir le retour, non point à une « humidité » sans limite, mais à une « humidité » raisonnable.

Il est un fait qu'il faut reconnaître. C'est que les revendications

humides sont modérées. Les apôtres de la révision demandent qu'on puisse, sans être menacé d'amende et de prison, boire de la bière. Quelques-uns poussent leurs exigences jusqu'au vin léger. Il faut avouer que ce n'est pas excessif. Mais c'est par cette modération seule que les humides aboutiront à des résultats pratiques.

Quelles sont les bornes de cette modération? Que pourra tirer la boisson de l'avenir? *Tot capita, tot sensus*. Dans un pays où l'abus de l'alcool se révéla un fléau, il ne peut être question de tolérance absolue. Mais il est ridicule, d'autre part, de se cramponner à 1/20^e. D'aucuns revendiquent timidement 2,75^o. D'autres rêvent évidemment, en secret, d'un titrage plus élevé. On ne manquera pas de se disputer à ce propos, lorsque l'heure aura sonné.

Que cette heure doive sonner un jour, ce n'est pas douteux. Il est indubitable que la prohibition, telle qu'elle est prévue et devrait être observée d'après le 18^e amendement, est un échec. C'était un échec « couru » dès le principe, mais dont la gravité s'affirme à mesure que les années passent. Dans ces conditions, *perseverare diabolicum est*. On ne peut arriver au succès que par plus de bon sens.

Les élections présidentielles de 1928 auront-elles quelque effet à cet égard? Ne jouons pas au prophète. Mais il est permis de croire que dans deux ans l'opinion publique sera appelée à se prononcer de manière plus générale qu'elle ne fut admise à le faire jusqu'à présent.

Et alors, pour l'amour de la mesure, de cette mesure qui est la marque de l'expérience et de la sagesse, le signe de la pondération et en définitive du sens commun, il faut souhaiter l'écrasement des secs.

Leur défaite épargnerait désormais à ces parisiens rasants l'occasion de se scandaliser — comme ils le firent il y a quelques années à une exposition de peinture à New-York — au spectacle d'une toile représentant le Christ appréhendé par un agent de la prohibition au moment où il vient de changer l'eau en vin aux noces de Cana...

Vicomte CH. DU BUS DE WARNAFFE,
Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles,
A. M. de l'Université de Princeton (N. J.).

Une nouvelle source de la vie de saint François d'Assise

La « *Legenda antiqua* » de Pérouse (1)

En 1922, parut dans la savante revue des Pères Franciscains du Collège Saint-Bonaventure de Quaracchi, près de Florence, un long et très remarquable article qui excita vivement la curiosité des franciscanisants. Il était intitulé : *La « Legenda antiqua » S. Francisci du ms. 1046 de la Bibliothèque communale de Pérouse* (2). Il avait pour auteur un Mineur français, le R. P. F.-M. Delorme, dont le moindre éloge que l'on puisse faire est qu'il a la main singulièrement heureuse : il a exhumé de nombreux textes qui ont jeté une lumière nouvelle sur plusieurs points, plus ou moins controversés, de l'histoire de saint François et de son Ordre. Cette fois, en particulier, la découverte était de première importance. Par une étude basée sur de minutieuses comparaisons, le P. Delorme démontrait qu'il avait retrouvé une série de récits primitifs sur la vie du Poverello, récits dus aux compagnons du saint qui avaient vécu dans son intimité, et dont Thomas de Celano s'est servi pour écrire sa *Seconde Légende*.

Aujourd'hui que le P. Delorme vient de compléter ce premier

(1) *La Legenda antiqua S. Francisci*, texte du MS. 1046 (M. 69) de Pérouse, édité par le P. FERDINAND-M. DELORME O. F. M., Paris, éditions de la France franciscaine, 9, rue Marie-Rose, 1926.

(2) *Archivum franciscanum historicum*, t. XV, pp. 23-70 et 278-332.

travail de 1922, en éditant la *Legenda antiqua* elle-même, il peut être intéressant, puisque tout ce qui touche à saint François passionne désormais le public ordinairement le plus indifférent aux ingénieux exercices de l'érudition, d'essayer d'exposer, aussi simplement que possible, les conclusions auxquelles est parvenu le savant Franciscain de Quaracchi.

Dans la belle et originale conférence sur *L'Actualité de la figure de saint François*, qu'il aurait dû prononcer l'année dernière à la Sorbonne, mais que, pour des raisons de santé, il n'a pu seulement que publier, M. Paul Sabatier s'exprimait en ces termes :

« Des documents nouveaux ont été découverts qui sont venus jeter une lumière inattendue sur la vie de saint François, et permettent de suivre, pour ainsi dire jour après jour, son activité. Dans ces dernières années, par exemple, le professeur A.-G. Little a publié la description détaillée, et faite avec le plus grand soin, d'un manuscrit dont il est l'heureux propriétaire (1). Le P. Ferdinand-Marie Delorme, O.-F.-M., a étudié, fait connaître et partiellement publié (2) le manuscrit 1046 de la Bibliothèque communale de Pérouse, analogue à beaucoup d'égards au précédent. Ces deux savants sont d'accord, l'un et l'autre, pour constater, dans leurs manuscrits respectifs, la présence de chapitres qu'ils considèrent avec raison, comme ayant fait partie de matériaux mis à la disposition de Celano pour la rédaction de sa seconde Vie. Est-il indiscret d'ajouter que ces récits me paraissent provenir plus précisément de Frère Léon, sur lequel les supérieurs n'avaient jamais jeté les yeux pour lui demander une biographie officielle, peut-être parce que son talent de *dictator* était loin d'égalier celui de Celano qu'ils lui préférèrent toujours, peut-être aussi parce qu'il n'avait pas la souplesse et la docilité nécessaires pour entrer dans les vues des maîtres de l'heure (3). »

Et le P. Delorme, lui-même, dans l'édition nouvelle de la *Legenda antiqua*, semble encore plus formel qu'il ne l'était dans l'étude publiée par l'*Archivum franciscanum historicum* :

« A personne, je pense, ne viendra l'idée d'attribuer à divers auteurs ces pages si uniformes de style, si égales entre elles, si simples et pourtant si belles. Nous nous en voudrions de ne pas noter une expression caractéristique, sans cesse employée, qui confirme cette impression. C'est l'humble tournure *maxime quia*. Il nous a semblé bon de la signaler à la table finale avec le *Nos qui cum eo fuimus*. Si saint Bonaventure et Celano l'ont employée, ce n'a pas été certainement avec la fréquence ici remarquée, laquelle est un indice très clair de l'unité de composition.

« Un seul écrivain donc a tenu constamment la plume. Or, il n'y a pas à chercher beaucoup pour savoir son nom. Des compagnons de saint François, des disciples qui l'ont le plus approché, le seul à qui la tradition attribue des écrits historiques, est Frère Léon, le confesseur du séraphique Père et sa petite brebis. Précisément, maints passages de notre *Legenda* sont par elle cités avec la mention expresse de Frère Léon (4). »

Ainsi, la *Legenda antiqua* du manuscrit de Pérouse contiendrait, avec d'autres documents qu'il n'y a pas lieu de signaler ici, une partie au moins de ces fameux récits de Frère Léon, sur lesquels les franciscanisans ont si abondamment disserté, et que l'on cherche depuis plusieurs années avec une inlassable persévérance. Cette seule remarque en souligne déjà toute la valeur. Car il suffit d'avoir étudié la vie de saint François d'Assise même assez superficiellement, même sans avoir jamais abordé l'inextricable question de la critique des sources, pour savoir quelle place

privilegiée Frère Léon a tenue dans l'intimité du saint. Constamment nous le voyons à ses côtés, recevant ses confidences, et en participant celle du miracle de l'Alverne, sollicitant ses conseils et ses encouragements, et luttant avec lui d'une âme commune, pour le triomphe du même idéal. Nous ne pouvons nous empêcher de songer au sire de Joinville, recevant dans sa mémoire les paroles et les actions saintes, et les « chevaleries », du pieux roi, son maître... Ce sont aussi les « chevaleries » de saint François d'Assise que Frère Léon a conservées fidèlement et qu'il a mises par écrit, — ses *rotuli* et ses *cedule* sont célèbres, — pour être un miroir de perfection aux Frères Mineurs de l'avenir... Une telle œuvre, même s'il ne nous en est livré que des fragments, ne saurait nous laisser indifférents.

Mais quelles preuves avons-nous que cette *Legenda antiqua* de Pérouse nous garde bien des récits de Frère Léon ?

Le Chapitre général, tenu en 1244, ordonna à tous les Mineurs qui avaient connu saint François de rédiger leurs souvenirs et de les adresser au ministre général Crescent de Iesi. Les documents ainsi obtenus furent confiés à Thomas de Celano, chargé de les mettre en œuvre et d'écrire la *Seconde Légende*. Cette biographie apparaît d'ailleurs comme un ouvrage collectif dont les auteurs sont, pour le fond, les compagnons de saint François tandis que Frère Thomas s'est contenté de leur prêter les charmes de son style. C'est là un point bien établi, et il suffit d'en donner comme preuve la *Prière adressée au saint par ses compagnons*, qui se lit à la fin de la *Légende* : « Voici, ô notre bienheureux Père, que nous nous sommes efforcés, dans la simplicité de notre zèle, de louer de notre mieux ta vie merveilleuse, et de rapporter pour ta gloire quelques-unes de tes innombrables vertus... Nous te supplions de tout notre cœur pour ce fils qui vient maintenant encore, comme il l'avait déjà fait autrefois, de relater tes hauts faits, (1). »

Mais on sait d'autre part que, parmi les frères qui envoyèrent leur contribution à Crescent de Iesi se trouvaient au premier rang les Frères Léon, Ange et Rufin; le 11 août 1246, ils écrivirent, au ministre général, du petit couvent de Greccio, dans la vallée de Rieti, une lettre fameuse, qui accompagnait des documents, et qui a posé à la sagacité des franciscanisans un certain nombre d'énigmes dont ils ne sont pas encore sortis (2).

Or, si l'on compare la *Seconde Légende* de Thomas de Celano et la *Legenda antiqua* de Pérouse, — les tables de concordance établies par le P. Delorme (3) rendent ce travail très facile, — on s'aperçoit immédiatement que, pour un nombre considérable de chapitres, il existe entre les deux textes une étroite corrélation. L'un des auteurs a certainement eu sous les yeux l'œuvre de l'autre; il l'a modifiée et transformée pour mieux l'adapter au but personnel qu'il poursuivait. Mais de quel côté est la priorité ?

C'est là une question qui se présente constamment dans l'étude des anciens recueils franciscains; et il n'en est guère qui nous aient valu de plus belles joutes d'érudition. Comme d'ailleurs des arguments fort subjectifs, et dont la portée varie beaucoup avec la tournure d'esprit de chaque critique, interviennent dans ces débats, les savants n'arrivent point à se mettre d'accord et découvrent même des solutions parfaitement contradictoires. En ce qui concerne les rapports de la *Legenda antiqua* de Pérouse et de la *Seconde Légende* de Thomas de Celano, on a vu comment les interprétaient M. Paul Sabatier et le P. F.-M. Delorme. Le R. P. Gratien, O. M. Cap., est du même avis; et il a analysé très rigoureusement le problème, dans une excellente étude très

(1) *Opuscules de critique historique*, fascicule XVIII, *Un Nouveau Manuscrit franciscain*. Paris, Fischbacher, 1919.

(2) Au moment où écrivait M. PAUL SABATIER, la publication complète que je viens de signaler n'avait pas encore paru.

(3) *Etudes italiennes*, avril-juin 1925, p. 72.

(4) P. XII.

(1) Je cite la bonne traduction de M. l'abbé M. J. FAGOT, pp. 376-377. Paris, librairie Saint François, 1922.

(2) C'est la lettre qui précède la *Légende des Trois Compagnons*.

(3) P. 67.

claire, très pénétrante, qu'il a consacrée, en 1924, à la *Legenda antiqua* (1). Ce me paraît être l'évidence même.

Mais rien n'est évident en pareille matière! Et l'on voit, par exemple, un écrivain aussi distingué que M. Maurice Beaufreton soutenir la thèse contraire et reprocher assez vivement au « P. Ferdinand-M. Delorme de considérer sa *Legenda antiqua* pour la source de la *Seconde Légende* de Thomas de Celano. » Pour M. Maurice Beaufreton, le P. Delorme, en préférant les récits très simples de la *Legenda antiqua* à l'œuvre littéraire de Frère Thomas, et en déclarant qu'il est « hautement invraisemblable » que celle-ci ait donné naissance à ceux-là, n'a fait, comme M. Paul Sabatier à propos du *Speculum Perfectionis*, qu'une « étrange apologie pour la médiocrité » (2). On voit que les franciscanistes n'ont rien à redouter d'une entente qui risquerait de rendre monotones leurs travaux...

Mais poursuivons, sans nous laisser arrêter par ces divergences nécessaires. Deux témoins de cette tradition qui attribue à Frère Léon des écrits historiques sur saint François, Ange Clareno et Ubertin de Casale, le premier dans son *Exposition de la Règle*, et sa *Chronique des Tribulations*, le second dans son *Arbor vitae crucifixae Iesu*, dans sa *Responsio* et sa *Declaratio* au pape Clément V et à ses commissaires, citent de longs passages de la *Legenda antiqua*, en les attribuant expressément à Frère Léon. Le P. Delorme a dressé la liste de ces citations, et il est assez facile de les retrouver. En voici deux, empruntées à l'*Exposition de la Règle* d'Ange Clareno, dont il existe une excellente édition (3). On lit dans le prologue de cet ouvrage : « *Fr. Leo in hiis que de sancto Francisco scripsit, ita dicit...* » Et un peu plus loin : « *Et subdit...* » (4).

On retrouve les passages indiqués dans la *Legenda antiqua*, textuellement, sans autres variantes que celles qui peuvent provenir de l'usage de manuscrits différents (5). Les autres citations sont amenées par des expressions comme celles-ci : « *Sicut Fr. Leo scribit... Ut Fr. Leo refert... Hæc sunt scripta de manu Fr. Leonis, etc.* »

Le P. Delorme semble bien avoir le droit de conclure :

« Il est établi par les paroles formelles d'Ange Clareno et d'Ubertin de Casale que nous sommes avec les récits de la *Legenda antiqua*, en présence des propres écrits de Frère Léon, et leur témoignage est corroboré par tout ce que révèle la lecture de ces pages toujours si uniformes et si simples, en même temps si belles, ai-je déjà fait remarquer. Certes, il est bien dommage qu'elles fournissent une copie incomplète (6). »

Personne ne supposera, je pense, que j'aie tenté d'aborder dans ce bref article tous les problèmes, nombreux et complexes, que soulève la belle découverte de notre savant compatriote. C'est affaire de spécialistes. Mais on peut au moins, par ce rapide aperçu, se rendre compte que l'on se trouve en présence d'un des textes les plus vénérables de l'imposant dossier de saint François d'Assise. « La publication intégrale de la *Legenda antiqua* de Pérouse serait un service de premier ordre rendu aux études franciscaines », écrivait le P. Gratien en terminant son article sur ce recueil, après la publication partielle de l'*Archivum franciscanum historicum*. Voici qu'aujourd'hui le service est rendu : il ne reste qu'à remercier l'ouvrier...

ALEXANDRE MASSERON.

(1) *Fratre Francesco*, I, 1924, pp. 37 et 142; voir aussi, dans la *Revue d'histoire franciscaine*, que dirige M. HENRI LEMAITRE, l'article de M. P.-C. BURKITT, *La Légende de Pérouse et le ms. 173 de saint Isidore*, II, 1925, p. 457.

(2) *Saint François d'Assise*, pp. 294 et 313. Paris, Plon, 1925.

(3) *Exposition Regulae Fratrum Minorum auctore Fr. Angelo Clareno*, édition du R. P. L. OTIGER, O. F. M., Quaracchi, 1912.

(4) « Frère Léon, dans ses écrits sur saint François, s'exprime ainsi... Et il ajoute : ... » p. 8.

(5) N° 60, p. 40 et n° 77, p. 44.

(6) P. XIV.

Textes romains intéressant la Ligue des Travailleurs chrétiens (1)

Rappelons le point précis sur lequel porte notre échange de vues avec le Père Rutten.

Nous avons osé demander si la Ligue des Travailleurs chrétiens n'avait pas dévié des vrais principes et des directives pontificales en assumant des fonctions politiques proprement dites. Car cette ligue est un organisme d'Action catholique. Elle-même s'en glorifie justement. Or, une association d'Action catholique, de par sa nature et de par les ordres du Saint-Siège, doit s'interdire absolument de vouloir être en même temps un organisme politique.

Le Père Rutten a contesté notre interprétation des documents ou plutôt d'un seul des documents dans lesquels sont promulguées ces directives. Nous lui avons répondu par un commentaire serré très étroitement le texte du passage en question de l'Encyclique *Graves de communi*.

Mais il nous oppose une correspondance échangée entre le secrétaire d'Etat et M. Verhaegen, président de l'ancienne Ligue démocratique, transformée depuis la guerre en la Ligue actuelle des Travailleurs.

Il nous faut donc prolonger, contre notre gré, la discussion. Comme dans notre article précédent, nous transcrivons en italiques les considérations et les citations du Père Rutten.

* * *

La Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires avait adressé aux évêques d'Italie, en date du 27 janvier 1902, les instructions suivantes :

« Les institutions démocratiques chrétiennes, quel qu'en soit le caractère, doivent être considérées comme des manifestations de l'action populaire chrétienne, basée sur le droit naturel et sur les préceptes de l'Evangile. Il ne faut donc pas les envisager comme des moyens employés à atteindre des fins politiques ou destinés à changer une forme de gouvernement. »

« Il ne suffit pas que les démocrates chrétiens ne parlent point au nom de l'Eglise lorsqu'ils traitent de sujets purement politiques : en Italie, il est aussi nécessaire qu'ils s'abstiennent de participer à une action politique quelconque suivant l'esprit et la lettre des documents pontificaux. »

« ... Le président de la Ligue démocratique s'informa auprès de la Secrétairerie d'Etat de la portée exacte des paroles du Pontife. Il lui fut répondu :

« Les instructions données aux Evêques italiens, sur l'ordre du Pape, par la Sacrée Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires ne concernent ni la Ligue démocratique belge et les sociétés qui en font partie ni la démocratie chrétienne française. »

Le premier paragraphe des instructions cité par le Père Rutten n'est qu'une transcription de *Graves de communi*. La Congrégation elle-même le donne comme tel. Après avoir rappelé le texte de *Graves de communi*, elle écrit : « Voici comment doivent s'entendre ces paroles... »

Le second paragraphe rappelle des directives pontificales spéciales aux Italiens.

Je vous le demande, la réponse de la Secrétairerie d'Etat peut-elle signifier que les directives promulguées par *Graves de communi*, du fait qu'elles sont transcrites dans un document destiné uniquement aux Evêques d'Italie et mêlées à des prescriptions qui sont particulières aux catholiques italiens, sont abrogées pour la France et pour la Belgique ?

Un peu plus tard, le président de la Ligue démocratique croit devoir insister et écrit :

« L'autonomie que revendique la Ligue démocratique belge consiste à ne pas borner ses études et ses œuvres aux questions sociales, mais à s'occuper également de questions politiques. »

« Si les instructions rappelées plus haut n'ont été formulées qu'en vue de la démocratie chrétienne d'Italie, il semble qu'aucune question ne se pose pour nous. Dans ces conditions, en effet, la Ligue démocratique belge, n'étant pas visée, n'a pas à modifier son attitude. »

(1) Voir *La revue catholique des idées et des faits* du 25 février 1927.

« Si, au contraire, les instructions susdites devaient être regardées comme ayant une portée plus générale, je serais très désireux d'être fixé au sujet de l'application que la Ligue démocratique belge aurait à en faire. »

La réponse ne se fit pas attendre : « La Ligue démocratique belge n'est nullement visée par les instructions venues de Rome. »

Enfin, le 16 mars 1905, M. Verhaegen adresse à Pie X une lettre dans laquelle, après avoir rappelé l'idéal religieux et social de la Ligue, il ajoute : « La Ligue estime que, là où ses associations sont suffisamment développées, elles doivent avoir pour leur action économique et professionnelle une complète indépendance vis-à-vis des autres groupes catholiques; pour leur action politique, elles revendiquent la faculté de désigner par elles-mêmes, sur la liste catholique unique et commune, les candidats auxquels leur donne droit leur force numérique proportionnelle, et elles souhaitent que cette faculté ne leur soit pas contestée. »

Le 30 mars suivant, le Cardinal Secrétaire d'Etat répond : « Les pensées que vous exposez répondent à la ligne de conduite que vous avez soumise à l'approbation du Saint-Père et aux indications que, sur votre demande, j'avais l'honneur de vous faire parvenir au nom de Sa Sainteté, en 1903. »

Le différend qui opposait en Belgique démocrates et conservateurs était tout autre que celui qui divisait les catholiques italiens. Ce que la Ligue démocratique belge revendiquait, c'était une certaine autonomie à l'intérieur du Parti catholique et ce que les conservateurs entendaient conserver en lui interdisant d'ajouter une activité politique à son activité sociale et religieuse, c'était leur ancienne organisation politique une et indivisible, ajoutons, si vous le voulez, les situations acquises des *beati possidentes*. Tandis que l'autonomie que voulaient conquérir les faisceaux démocratiques italiens était une indépendance presque totale dans l'organisme général d'Action catholique, l'Œuvre des Comités et des Congrès catholiques. Et ils prétendaient à cette indépendance notamment pour réaliser des desseins politiques, que les traditionalistes affirmaient être interdits aux groupes d'Action catholique. Les Instructions de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires répondent à la question soulevée par les autonomistes de la démocratie chrétienne d'Italie. Elles ne résolvaient pas les difficultés survenues dans le Parti catholique belge par l'entrée en scène politique de la Ligue démocratique. Par conséquent, les conservateurs abusaient de ces Instructions en les brandissant contre les démocrates chrétiens. La réponse de la Secrétairerie d'Etat ne pouvait que constater cet abus. Mais les démocrates chrétiens abuseraient à leur tour de cette réponse de la Secrétairerie d'Etat en lui faisant concéder qu'un organisme d'Action catholique peut parfaitement servir en même temps de parti politique ou de section d'un parti politique. La question posée par M. Verhaegen ne portait pas précisément sur ce point. En répondant à une question qui ne lui était pas posée, le Saint-Siège risquait fort d'être mal compris. Car une réponse doit s'interpréter en fonction de la question qu'elle est invitée à résoudre. Les conservateurs eussent triomphé et triomphé indûment si la réponse de Rome eût débordé le champ de la question posée. En outre, le Vatican se fût départi de sa discrétion coutumière en profitant d'une occasion pour demander compte à la Ligue démocratique des confusions que semblait impliquer son programme. Cette intervention du Saint-Siège eût été inopportune. Ne valait-il pas mieux laisser aux Evêques, que l'Esprit Saint a établis pour gouverner leurs Eglises, le soin d'appliquer aux conditions locales les directives promulguées par les récentes Encycliques? La Ligue démocratique était-elle, non seulement en théorie, mais aussi dans la pratique quotidienne, assez nettement une institution d'Action catholique, pour qu'il s'imposât de lui rappeler, dans les circonstances que nous venons de préciser, les incompatibilités résultant de ce caractère d'Action catholique?

Ce que vous ne trouverez dans aucun document pontifical et ce qu'il faudrait apporter cependant pour infirmer notre commentaire de *Graves de communi*, c'est l'affirmation nette que cette interprétation ajoute des restrictions et des sévérités aux instructions pontificales, c'est la concession formelle accordée à un seul organisme reconnu d'Action catholique de se faire en même temps institution politique. Cela, vous le chercherez en vain dans la collection des *Acta Sanctae Sedis*. Mais ce que vous y découvrirez sans peine, c'est la répétition insistante des directives de Léon XIII en des termes de plus en plus rigoureux et qui repoussent de plus en plus énergiquement la manière de voir que nous combattons.

Il nous souvient d'un conseil donné à des clercs universitaires par un professeur de théologie : dans votre travail d'interprétation de la tradition et des enseignements de l'Eglise, éclairez les documents anciens et qui prêtent peut-être à discussion par les textes plus récents et plus explicites; et n'imitiez pas les protestants et les modernistes qui ne trouvent de goût et de sève qu'aux textes primitifs. Ceci soit dit, évidemment, sans comparer qui que ce soit aux protestants et aux modernistes. Ne pourrait-on pas dire que le texte primitif, à l'occurrence, est celui de *Graves de communi*? Sans doute, les principes qui le justifient ont été enseignés dès l'origine de l'Eglise. Mais leur application ne pouvait évidemment être faite à l'Action catholique avant l'avènement de celle-ci.

Voici un texte plus récent et plus explicite. Il est de Pie X. Il a été écrit en 1903, à l'époque même de la correspondance entre le Cardinal Secrétaire d'Etat de Pie X et M. Verhaegen. Pie X entend bien y rappeler les directives données par Léon XIII à l'Action populaire chrétienne. Il invoque *Rerum Novarum* et *Graves de communi*. Il rassemble dans une sorte de *Syllabus* les règles de l'Action populaire chrétienne.

« Nous voulons, écrit-il, que ces règles très prudentes soient exactement et pleinement observées et que personne n'ait la témérité de s'en écarter si peu que ce soit. Aussi, pour les rendre en quelque sorte plus vivantes et plus facilement présentes, Nous avons décidé de les recueillir dans les articles suivants, abrégé tiré de ces documents mêmes, comme le règlement fondamental de l'Action populaire chrétienne. Elles devront être pour tous les catholiques la règle constante de leur conduite. »

Et quel est, dans ce syllabus, la règle, l'article concernant les rapports de l'Action catholique et de la politique?

« La démocratie chrétienne ne doit jamais s'immiscer dans la politique, elle ne doit servir ni à des partis ni à des desseins politiques; là n'est pas son domaine; mais elle doit être une action bienfaisante en faveur du peuple, fondée sur le droit naturel et les préceptes de l'Evangile. (Enc. *Graves de communi*, Instruc. de la S. C. des Affaires Eccl. Extraor.) (1).

« Les démocrates chrétiens d'Italie devront s'abstenir complètement de participer à une action politique quelconque, qui, dans les circonstances présentes, pour des raisons d'un ordre très élevé, est interdite à tout catholique. (Instruc. citée.) »

Nous répétons que, dans le premier paragraphe de cet extrait d'un *Motu proprio* de Pie X, se trouve l'interprétation authentique du passage controversé de *Graves de communi*. Et force nous est bien de constater que cette interprétation de Pie X contredit celle du Père Vermeerch, dont on fait état avec une constance digne d'une meilleure cause. La brochure du Père Vermeerch est d'ailleurs antérieure au *Motu proprio* de Pie X. Ce *Motu proprio* ne restreint pas la portée de l'interdiction de Léon XIII aux activités politiques révolutionnaires, mais il l'étend à toute activité de parti, à toute activité politique proprement dite. Il ne dit pas seulement que la politique n'entre pas dans la définition de la démocratie chrétienne; mais il prononce l'incompatibilité invincible entre Action populaire chrétienne et action de parti même catholique. Il distingue parfaitement entre ce qui est commandé à tous les organismes d'Action catholique en vertu des principes et des directives universelles de l'Eglise, et ce qui est commandé aux catholiques italiens en vertu de la situation faite à la Papauté depuis la suppression violente et inique de son pouvoir temporel, garantie de son indépendance spirituelle. Il évite de confondre les obligations des démocrates chrétiens avec celles de la démocratie chrétienne. Car la politique n'est pas plus interdite aux démocrates chrétiens qu'aux autres catholiques, mais elle est interdite à la démocratie chrétienne comme à toutes les organisations et à toutes les institutions d'Action catholique.

Après ces paroles si précises de Pie X, citons quelques déclarations non moins nettes de Sa Sainteté Pie XI.

Nous eûmes la joie d'assister à cette fameuse audience du 20 septembre 1925 donnée au Congrès international de Jeunesse catholique. A ce Congrès, notre thèse sur les rapports de l'Action catholique et de la politique avait été présentée et démontrée par

(1) Cette référence est de Pie X lui-même. La référence aux Instructions de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires aux évêques d'Italie ne peut évidemment diminuer la portée de la règle citée, car le *Motu Proprio* dans lequel elle est incorporée est un document universel.

M. Hoyois, président de l'A. C. J. B. Les délégués de plus de vingt associations nationales de Jeunesse catholique adoptèrent les conclusions de M. Hoyois à l'unanimité. Et Sa Sainteté daigna les confirmer de tout le poids de son autorité. Nous voudrions citer ses paroles telles qu'il les prononça. Son discours fut une effusion de tendresse paternelle et un appel enthousiaste à l'Action catholique. *L'Osservatore Romano* n'en a publié le lendemain qu'une sorte de compte rendu analytique. Mais ce résumé, paru en français sous la rubrique « Nostre Informazioni » fait autorité, et nous nous reprocherions de nous en éloigner pour essayer de nous rapprocher de l'allure et du mouvement des paroles pontificales. Nous respectons même les italicismes.

« Et la politique? Nous savons très bien que des âmes, des esprits cultivés, ouverts comme les vôtres à toutes ces activités, à tous ces dévouements, ne peuvent pas rester indifférents vis-à-vis d'un tel sujet. Mais Nous ne Nous engagerons pas à le développer comme le sujet lui-même le demanderait. D'autant plus que, grâce à votre beau Congrès et grâce à M. Hoyois, qui a fait une relation si belle et si large sur les rapports entre la Jeunesse catholique et la politique, Nous pouvons Nous remettre à ce que vous avez déjà écouté. Cette relation s'achève en se rapportant aux directions que Nous-même Nous avons données, il y a peu de temps, sur ce même sujet, à la Jeunesse catholique d'Italie.

« Eh bien, Très Chers Fils, Nous n'avons rien à changer à ces directions, rien à y ajouter, rien à en retrancher. Il ne Nous reste donc qu'à vous y renvoyer et à vous engager à les considérer et à étudier toujours plus profondément et plus particulièrement pour savoir à quoi vous en tenir en ce thème si important et si difficile, sur ce terrain qui, évidemment, ne peut pas ne pas vous intéresser au plus haut point. »

Ces paroles s'adressaient aux représentants de toutes les organisations de Jeunesse catholique du monde. Elles offrent donc aussi formellement qu'on peut le souhaiter un caractère absolument universel.

Il ne reste même pas l'échappatoire que ces directives ne vaudraient que pour les organisations de Jeunesse catholique et non en général pour tous les organismes d'Action catholique. Car le Congrès avait traité la question dans son ensemble et en remontant aux principes; or le Saint-Père ne mit aucune restriction ni aucune condition à son approbation.

Que s'il fallait citer des documents qui concernent expressément l'Action catholique des adultes, nous n'aurions que l'embarras du choix. Contentons-nous de transcrire les paroles de Sa Sainteté à un récent congrès de la Fédération des Hommes catholiques italiens.

L'Azione cattolica, della quale gli Uomini sono parte così importante, così culminante, l'Azione cattolica si eleva e si svolge al di sopra e al di fuori di ogni partito politico. Essa non vuole né fare la politica di un partito, né essere un partito politico. (*Osservatore Romano*, 2-3 novembre 1926, sous le titre « Nostre Informazioni »).

C'est-à-dire :

« L'Action catholique, dont la Fédération des Hommes catholiques est une partie si hautement importante, l'Action catholique s'élève et se développe au-dessus et en dehors de tout parti politique. Elle ne veut ni faire la politique d'un parti ni être elle-même un parti politique. »

* * *

Les catholiques italiens, à qui les Papes se sont adressés plus directement lorsqu'ils promulguèrent leurs mots d'ordre concernant l'Action catholique, ont toujours vu, dans les instructions concernant l'indépendance de cette Action catholique à l'égard des partis politiques et de toute politique de parti, des déclarations de principes d'une portée universelle et non une application de ces principes à leur situation particulière. Nous n'en voulons pour témoignage que la lettre adressée en novembre 1926 par le président actuel de « l'Azione cattolica italiana », M. Colombo, au chef du Gouvernement, M. Mussolini. A cause de l'importance et de la gravité de la démarche, nous pouvons être convaincus que ce document n'a pas été envoyé à son destinataire sans être préalablement soumis au Saint-Siège.

Or, nous y lisons la phrase suivante :

« L'Azione cattolica italiana, la quale, come quella di ogni altro paese, per non mancare alle severe, limpide prescrizioni del Vicario di Cristo, non ignora il suo stretto dovere di tenersi sopra e fuori di ogni partito e non mai immischiarsi nelle competizioni politiche... »

« L'Action catholique italienne, comme l'Action catholique de tout autre pays, pour ne pas désobéir aux prescriptions sévères et très claires du Vicaire de Jésus-Christ, n'ignore pas qu'il est de son devoir strict de se tenir en dehors et au-dessus de tout parti politique et de ne se mêler jamais aux compétitions politiques. »

Il nous paraît inutile de prolonger les citations et les commentaires. La sévérité et la limpidité — pour reprendre les mots de M. Colombo — des prescriptions pontificales n'ont pu échapper aux moins attentifs de nos lecteurs. Nous espérons même qu'ils se sont rendu compte de la corrélation étroite et indissoluble qui unit ces prescriptions avec la doctrine essentielle des rapports de l'Eglise et de l'Etat.

* * *

Dès lors, la conclusion s'impose. Si la Ligue des Travailleurs veut mener à bonne fin sa tâche d'Action catholique, si elle veut s'épargner un désaveu de l'autorité ecclésiastique, qui jetterait la perturbation dans les milieux ouvriers chrétiens, elle doit se dégager au plus tôt de ses accointances et de ses compromissions politiques. Et ce que nous disons de la Ligue des Travailleurs, nous devons le dire au même titre de toute organisation analogue, telle que le Boerenbond. A moins que ces organisations ne renoncent à leur mission glorieuse d'Action catholique. Ce qui serait un malheur pour l'Eglise de Belgique et obligerait l'Episcopat à susciter à leur place d'autres institutions d'Action catholique; pour répondre à l'appel et au mot d'ordre sans cesse répétés par le Souverain Pontife.

Mais, encore une fois, qu'on nous entende bien. Il n'est pas interdit à la Ligue des Travailleurs chrétiens d'user de son influence, comme l'Eglise et comme les autres organismes d'Action catholique, pour obtenir des pouvoirs publics ou des partis politiques ce qu'elle estime nécessaire ou seulement profitable, mais légitimement profitable, aux intérêts religieux, moraux et même matériels qui lui sont chers. De même, il n'est pas interdit aux ouvriers catholiques, appartenant ou non à la Ligue des Travailleurs, de s'organiser comme ils l'entendent sur le terrain politique, mais dans des formations distinctes de tout groupement d'Action catholique. Sur l'organisation et le fonctionnement du Parti catholique belge, nous ne possédons pas et nous ne pouvons espérer ni souhaiter de directives pontificales. Les partisans de la standsorganisation et ceux d'une organisation plus unitaire peuvent charitablement s'efforcer de faire triompher la conception qu'ils estiment le mieux servir les intérêts du pays en même temps que ceux de l'Eglise. Mais ce que tous doivent éviter, c'est d'impliquer l'autorité ecclésiastique, le prestige des prêtres et de la religion dans cette bagarre entre catholiques ou dans n'importe quelle lutte de passions et de partis politiques.

Telle est la ligne de conduite traditionnelle de l'Eglise, telle est la doctrine et telles sont les directives que nous tenons de l'autorité suprême de la chrétienté. *Roma locuta est.* On ne devrait plus discuter.

Louis PICARD.

Méditation sur un coq de clocher

Je reçus un jour la visite du coq de notre clocher.

Je reçois le dimanche, après-midi. Mais j'aurais accueilli ce visiteur à bras ouverts, n'importe quand, comme j'accueillerais tout hôte qui viendrait de loin, un ami belge, par exemple. Celui-là venait au moins de haut.

Mes lecteurs se souviennent peut-être que je leur en ai déjà parlé, l'année dernière, à propos de la mort du regretté Reymont. Tout s'enchevêtre dans la vie, souvenirs gais et souvenirs tristes. La vie, en elle-même, n'est ni gaie, ni triste, elle est simplement sérieuse.

et pour la prendre au sérieux, il n'est pas indispensable de la prendre tristement.

Or donc, on avait profité d'une réparation à notre cathédrale pour descendre ce coq et le redorer à neuf. Des ouvriers le promenaient par la ville, de porte en porte, l'offrant à l'admiration et aux caresses du public. On lui faisait fête. Tous le connaissaient de vue mais personne ne l'avait encore approché. C'est le meilleur moyen de conserver longtemps l'estime d'une petite ville.

— Regardez-le bien, me disait-on. Vous ne le reverrez jamais d'aussi près. Est-il beau!

Il n'était pas beau, mais assez sympathique. Un brave morceau de bois, naïvement taillé en coq. L'artiste aurait bien mieux rendu les écailles inertes d'un poisson que le plumage frémissant d'un oiseau.

Je le regardais de tous mes yeux, et lui trouvais de plus en plus la mine d'une volaille de basse-cour, une volaille qui s'aplatit pour entrer dans un panier. Tête peureuse, queue sans aucun style; une poule mouillée vraiment, plutôt qu'un coq de paysanne. On l'avait chargé de rubans et de cocardes tricolores dont il semblait avoir honte.

— C'est un coq républicain, dis-je à ses cornacs, pour leur faire plaisir.

Mais je savais bien que le coq n'est ni républicain, ni royaliste, il est Français. Il n'est même Gaulois que par un jeu de mots qui remonte à l'époque des armes parlantes. On équivoqua sans aucun fondement sur les deux sens de « gallus ». De vieilles médailles françaises, du temps de Louis XIV, représentent le lion batave en fuite devant l'oiseau vainqueur. D'autres médailles, hollandaises, représentent aussi tout le contraire.

Notre grande Révolution, belliqueuse et belliciste, en fit un emblème national. On le mit sur les monnaies et sur les assignats, parce qu'on se souvint qu'il était l'oiseau du dieu Mars. C'était plutôt l'oiseau de l'Arès hellène que du Mars latin, et son histoire, peu édifiante, apprend au moins aux hommes qu'ils ne deviennent vertueux qu'à leurs dépens.

Je ne me rappelle plus trop à quoi le Dieu de la guerre passait ses nuits, mais il avait grand intérêt à n'être pas surpris par le Soleil. Alectryon, le Coq, son ordonnance, chargé de faire sentinelle à la porte, s'endormit. Logiquement, pour sa punition, Arès aurait dû le transformer en marmotte et lui infliger des hibernages de rigueur. Il préféra je changer en coq. Voilà comment la tête de cet oiseau montre encore une aigrette de casque, et pourquoi il se met à crier dès qu'il sent le soleil venir. Le grec Lucien prétend que cela ne sert plus de rien; il n'est jamais trop tard pour s'amender.

L'Empire devait chasser le coq. On avait alors la manie du romain et le nouvel empereur voulait des enseignes à sa taille. L'éléphant et le lion furent d'abord proposés au choix du Conseil d'Etat. Le baron Denon fit adopter l'aigle.

Mais, loin de nous, répéterai-je avec un écrivain de la Monarchie de Juillet, cet oiseau de malheur! Il attend de la victoire la pâture du carnage, ne se désaltère guère qu'avec du sang, ne connaît que très rarement les douceurs de l'amour, et témoigne par le volume considérable de son fiel, qu'il ne sait que haïr et massacrer.

Laissons-le aux barbares du Nord, avec son hideux plumage, son aspect farouche et ses deux becs pour mieux manger. La Pologne seule a su lui donner bonne tournure. A ce propos, on m'a dit ces jours, que les démocrates polonais projetaient d'enlever à l'Aigle Blanc sa vieille couronne héraldique, mais on leur a conseillé d'attendre qu'il fit un peu moins froid.

« Pourquoi vouloir être des aigles? Le coq chevaleresque et galant nous suffit. Le coq est une noble bête, il est toujours de nature, il l'est souvent de naissance.

Un coq peut naître prince de Dorking, duc d'Orpington, marquis de Faverolles, comte de Crèvecœur, baron de Courtepatte, vidame

de Houdan, gonfalonier de Padoue, seigneur banneret de Barbézieux, Lang-Shan et autres lieux, président à mortier, à pilon et à broche, de l'Echiquier de Normandie et des Grands Jours du Perchoir, enfin, commandeur de Brahma-Pootra.

Le coq est beau dans l'amour comme dans la bataille. Il est courtois et intrépide, il ne se sert jamais à table avant les dames, et s'il vient à perdre une compagne, il donne des signes manifestes de sa douleur et de ses regrets.

Malheureusement, si l'aigle a beaucoup de fiel, le coq a peu de cervelle. Des naturalistes m'assurent que, de tous les animaux créés, c'est lui qui possède le plus petit volume de matière cérébrale. Personne ne le sait, n'en dites donc rien.

Mais alors, l'heureux animal, il a aussi peu d'imagination. Et voilà qui m'explique pourquoi il s'accommode si facilement de ces hauteurs vertigineuses...

— Vous n'avez pas peur là-haut? demandai-je soudain à l'homme qui portait le coq du clocher.

C'est que notre clocher surplombe mon jardin. Et quand je vois d'en bas cette aiguille de pierre plonger à quatre-vingts mètres, au plein cœur du firmament, je rends grâce à Dieu, comme Panurge, d'avoir un pied à terre, près de mes carrés de choux, et l'autre à peu de distance.

Elle jaillit, la flèche audacieuse, d'un fouillis de gables frisés, de pinacles, de lanternons, comme un monstrueux pistil, droit et lisse, jaillirait des dentelures compliquées d'une corolle. Elle file, s'effile, s'amenuise, jusqu'à la pointe aiguë de la croix dont on discerne à peine la branche transversale et où le coq pique un point d'or.

L'œil essaie en vain de s'accrocher sur la terrible glissade de ses quatre rampants. Il tâtonne, grimpe, suit avec angoisse les crosses végétales des arêtes qui semblent offrir de loin des échelons accessibles, mais il arrive au bout, au faite, à la tige maigre et nue. Le vide, l'abîme... taisons-nous, je sens que le cœur me faut. C'est pourtant là que j'ai vu cet homme, à califourchon sur le bras de la croix, dont la pointe passait par-dessus sa tête. On l'aurait dit empalé.

— Pourquoi met-on un coq sur les clochers? lui demandai-je.

— C'est, me dit-il, le coq de saint Pierre.

— Et qu'est-ce qu'il a fait, le coq de saint Pierre?

— Eh bien, mais il a chanté pour saint Pierre.

Où, on sait cela. On a vu le coq parmi les emblèmes de la Passion. Les interprétations de la symbolique chrétienne sont beaucoup plus ardues. Je ne reprocherai pas à ce brave homme de les ignorer, puisque, d'après un vieux poème latin du moyen âge « il y a beaucoup de prêtres qui ne savent pas pourquoi — *multi sunt presbyteri qui ignorant quare* — on a coutume de mettre un coq sur la maison du Seigneur — *super domum Domini gallus solet stare.* »

On a fait un docteur de cette bête sans cervelle. Le coq, pour Hugues de Saint-Victor, est une image de la prédication. De même qu'il éveille les hommes en temps convenable, le prédicateur doit choisir les moments et les circonstances. La voix du coq est grave aux heures profondes de la nuit et plus douce aux approches du matin; ainsi le prédicateur adapte le ton de son enseignement aux esprits plus ou moins éclairés. Mais le coq secoue ses ailes avant de chanter, il se réveille avant de réveiller les autres, et il montre par là qu'il faut prêcher d'exemple.

J'habite une campagne morvandelle où, à mon grand regret, j'entends très peu de coqs. J'ai demandé pourquoi. Les paysans m'ont dit que c'était « à cause du renard ». Il y a des bois sauvages aux alentours, et le coq prudent craint, paraît-il, d'attirer l'ennemi sur le poulailler.

Tout simple et borné qu'il soit de nature, le coq en vieillissant peut devenir « adroit et matois ». Cèhi du fabuliste dupe aussi le

renard. Il voit venir de loin les limiers, de même que le coq de notre clocher d'Autun aperçoit très bien, sur les routes, les brigades de gendarmerie.

Mais ces poulaillers muets me déplaisent. Je veux plus de mal à ces renards que les deux chambrières à leur réveille-matin.

Car j'aime le chant du coq, la nuit, au fond du lit, quand le ciel est encore plein de rougeurs nocturnes mais laisse déjà pressentir les timides blancheurs de l'aube; quand ce premier appel de la vie crève le lourd silence qui bâillonnait le monde, se propage, s'éloigne; se perd à travers l'espace sans limite; quand les brumes rampent sur les prés et les rêves sur l'âme engourdie; quand on ne sait pas quelle heure il est, mais qu'on sait que l'herbe frissonne sous la rosée ou sous le gel, et qu'on a encore devant soi de longues, longues heures à rester là au chaud.

Paul CAZIN.

CHRONIQUE SOCIALE (1)

Les journées sociales patronales (2)

Les moyens d'assurer une collaboration loyale et féconde entre le patron et les ouvriers : tel paraît bien avoir été le *leit-motiv* des journées sociales patronales. Dans le même esprit, nous avons à notre tour préconisé la participation ouvrière au capital des entreprises, mettant surtout en relief les leçons de l'expérience américaine. Avant la grande guerre, le nombre des porteurs de titres était évalué aux Etats-Unis à 4,400,000; il est aujourd'hui de 14,400,000 possédant un capital de 71 milliards de dollars. Leur effectif en vingt-cinq ans s'est accru de 250 pour cents et la part moyenne est de 5,000 dollars. Le nombre des familles américaines est de 24,350,000. Autant vaut dire qu'il y a dans la bonne moitié des ménages un porteur de titres ou une propriété industrielle de 5,000 dollars. La majeure partie de la population des Etats-Unis est désormais directement intéressée à la prospérité des mines, des manufactures et des chantiers. La *Standard Oil of Indiana* a 49,000 actionnaires, dont 14,000 sont des salariés de la compagnie; le trust de l'acier a 50,000 actionnaires qui font partie de son personnel et qui possèdent 40 millions de dollars du capital investi; dans 56 compagnies de gaz et d'électricité, 38 pour cents des employés sont actionnaires. Aux abattoirs *Swift*, 21,000 ouvriers, le tiers du personnel, possèdent 21 millions de dollars d'actions. La Compagnie des chemins de fer de Pennsylvanie a vendu 60,000 actions à 16,000 ouvriers qui sont occupés dans ses services. Le trust chimique Du Pont est commandité par son personnel de main-d'œuvre à concurrence de 21 millions de dollars. La *National City Bank* a vendu à ses employés 100 mille actions. La corporation générale des moteurs, les Compagnies Kodak, Westinghouse ont de même une partie importante de leurs titres aux mains de leurs ouvriers. La Compagnie *Bella* (téléphones) a vendu à ses employés des actions payables par retenues mensuelles de trois dollars. Le capital industriel se morcelle et se diffuse aux Etats-Unis; et le haut patronat loin de s'opposer à la tendance, la favorise de toutes manières et y voit la sauvegarde de sa situation.

L'avènement du petit capitalisme est un fait riche de conséquences sociales. Le duel du capital et du travail ne pouvait se résoudre, au dire des marxistes, que par l'asservissement du travail ou par la nationalisation du capital. Ce duel a été engagé en Amérique entre 1865 et 1890. Les chevaliers du travail, fondés en 1869, étaient bientôt un million répartis en 9,000 syndicats locaux. Le capital était concentré dans quelques mains et contre

lui les ouvriers organisés menèrent, comme en Europe encore aujourd'hui, la lutte formidable et sans merci. La lutte est terminée ou à peu près. La révolution est faite. Mais elle ne s'est faite ni par l'asservissement des masses salariées ni par l'expropriation des capitalistes. Elle s'est faite par la fragmentation du capital et par sa dissémination sur tous les collaborateurs de l'entreprise. La classe des ouvriers qui ne sont qu'ouvriers et la classe des capitalistes qui ne sont que capitalistes, marchent à la ruine. Le profit et le salaire disparaissent et le salaire-profit les remplace. Quand le capital et le travail sont généralement réunis dans les mêmes mains, il n'y a plus de friction possible entre eux, encore qu'une minorité de capitalistes ne travaillant point et de travailleurs momentanément sans capital aient intérêt à provoquer des difficultés.

Être de paix et de stabilité, voilà le premier gain net de la diffusion du capital industriel. Être aussi de productivité intense, car le travailleur dont l'avoire est investi dans l'affaire à laquelle il collabore, sait qu'il est l'artisan de son sort, que sa fortune et son revenu sont à la mesure de son application. L'état d'âme du chef d'entreprise est aussi complètement modifié. Car il a cessé d'être l'arbitre de la répartition. Autrefois quand il déplaçait le revenu du capital au travail ou du travail au capital, il favorisait une classe au détriment de l'autre. Il recevait des coups tantôt à droite tantôt à gauche. Avec une couche épaisse d'ouvriers-capitalistes, ces déplacements perdent toute importance : ils modifient la composition centésimale du salaire-profit sans altérer le montant du revenu de la majorité. Doser les gains du capital et du travail, les équilibrer par de savantes combinaisons, ajouter aux uns ou aux autres selon que la menace vient de l'actionnaire absent ou de l'ouvrier présent, sont des préoccupations qui disparaissent de l'esprit du chef d'industrie. Il devient désormais l'homme de sa fonction. A la tête d'un service de production, il en arrange au mieux tous ces rouages, sans se laisser détourner par des mobiles obliques et des considérations externes, sachant que les fruits de toute amélioration technico-économique dans l'entreprise ne seront plus l'enjeu que deux classes se disputeront, mais une prime qui ira droit à ceux qui la méritent.

La révolution économique des Etats-Unis, pacifique, bienfaisante, est le fait le plus saillant de l'histoire de l'industrie depuis un siècle. Il faut la provoquer en Europe, aussi large et plus profonde, afin d'y mettre un terme à des luttes plus anciennes, plus âpres et qui menacent de tout emporter. Elle est réalisable en Belgique, où l'on peut évaluer le capital ouvrier à un milliard cinq cent millions de francs. Mais ce capital au lieu d'être déposé à la caisse d'épargne sous la garantie de l'Etat ou depuis dix ans on lui donne l'illusion de la sécurité sans la réalité de la chose, devrait s'investir lui-même et directement dans les affaires industrielles : les valeurs industrielles à revenu variable se sont soustraites au désastre des finances publiques et elles ont augmenté si pas dans la mesure où la monnaie se dépréciait, tout au moins dans une proportion appréciable, tandis que le franc de la caisse d'épargne soi-disant garanti par l'Etat a perdu depuis 1914 les huit dixièmes de son pouvoir d'achat. Du point de vue individuel, bonne opération donc pour l'ouvrier que d'assurer ses économies par l'achat de valeurs à revenus variables! Du point de vue social, meilleure opération encore, puisque faisant participer le travailleur au capital industriel, elle crée la paix économique, engendre la collaboration de tous les facteurs de la production, développe au plus haut point la prospérité des affaires! Isolés, les travailleurs parviendront à participer au capital des entreprises où ils sont occupés, si on leur accorde les facilités pour la souscription; et si on leur refuse ces facilités, associés dans des caisses d'actionnariat syndical, ils seront merveilleusement outillés pour réussir là où chacun à part aurait échoué.

Les travailleurs ne comprennent pas aujourd'hui la nécessité de rémunérer l'actionnaire. Ils considèrent celui-ci comme un mange-profit ou comme un nourrisson coûteux. Ils comprendront cette nécessité le jour où ils seront eux-mêmes des actionnaires et, par l'association, des actionnaires opulents et puissants. Il apparaît que dès maintenant il pourrait y avoir dans les caisses ouvrières communes pour l'achat de titres industriels un capital de plus d'un milliard, c'est-à-dire de quoi contrôler d'égal à égal avec la *Société Générale de Belgique* la plupart des industries du pays.

Ces idées sur la diffusion du capital industriel ont reçu bon accueil aux journées sociales patronales et les essais de participation ouvrière au capital auront l'appui et la protection de l'*Union d'action sociale chrétienne*. Cela atteste les modifications

(1) Chronique mensuelle.

(2) Voir la *Revue* du 25 février 1927.

profondes et heureuses qui se sont opérées dans la constitution mentale du haut patronat.

* * *

M. V. DEFAYS, professeur de métallurgie à l'Université de Louvain, a fait la théorie de ces modifications. Parlant un langage élevé, dans un discours d'une grande noblesse de pensée et de sentiment, il s'est appliqué à dégager les lois du mouvement qui porte les chefs d'entreprise à rechercher les moyens d'établir plus de collaboration entre eux et leur personnel. Autrefois l'ingénieur et l'entrepreneur ne s'occupaient que de la fonction productive. Puis, à la suite de Fayol, ils ont compris l'importance de la fonction administrative : celle-ci d'empirique devient scientifique. Enfin aujourd'hui ils commencent à saisir toute la valeur de la fonction sociale. Le patron doit être comme le père de ses ouvriers. En eux, il lui faut voir autre chose que des producteurs. En eux, il lui faut voir des fils dont il a la charge et dont les besoins matériels, intellectuels et moraux ne peuvent à aucun prix lui rester étrangers. Aussi bien, ce qui lui est commandé par la loi morale, lui est-il imposé par son intérêt même. L'expérience démontre que toutes les œuvres établies en faveur de l'ouvrier paient leurs frais et davantage. Dans la gestion de l'usine, la fonction sociale, au point de vue des rendements, n'est pas en dessous de la fonction administrative ni de la fonction productive. M. Defays lui attribue même une cote plus élevée qu'aux deux dernières. Elle a été négligée et sous-estimée jusqu'à présent. L'erreur est grave et nuisible à la fois aux patrons et aux salariés, nuisible à la communauté tout entière. On commence à en revenir et bientôt on s'orientera avec décision vers l'organisation systématique et scientifique de la fonction sociale, tout comme par rapport à la fonction productive et à la fonction administrative on a successivement dépassé la phase de confusion et de dispersion pour s'élever au stade de la réflexion et de la méthode. Telle est la loi qui domine l'évolution du patronat. Elle se réalise sous nos yeux et elle nous prépare un sort meilleur dans un monde meilleur.

Faisant écho à la pensée de M. Defays, M. MILLE, ingénieur en chef des mines de Lens, a cherché à préciser sur un point la fonction sociale de l'ingénieur. Pour bien comprendre et jouer son rôle social, l'ingénieur se considérera comme l'organe de liaison entre le capital et le travail. Il peut beaucoup pour pacifier leurs rapports. S'il parvient à créer chez ses ouvriers le sentiment qu'il est juste dans sa conduite, juste dans le calcul des rémunérations, juste dans la répartition des tâches, il a fait plus qu'on ne le croit pour la prévention et l'apaisement des conflits. Mais il doit se débarrasser de trois maximes fausses qui l'ont trop souvent inspiré : les affaires sont les affaires, pas de sentiment dans l'industrie, la fin justifie les moyens. L'ingénieur qui pratique ces maximes crée autour de lui des révoltés et des hommes de guerre. Celui qui rompt ouvertement avec elles réussit à se faire aimer et s'attire des sympathies grâce auxquelles il peut demander à ses travailleurs mille choses qu'ils auraient refusées d'emblée aux sans-cœurs de l'ancien régime.

Sur un autre point de la fonction sociale patronale, M. FERAUGE, ingénieur des mines au charbonnage du Nord de Gilly, donna des directives dont personne ne contestera la prudence et l'opportunité. L'échelle mobile de salaire basée sur les charges de famille est certes une des meilleures façons et peut-être l'unique façon de pratiquer le salaire familial dont Léon XIII vantait les mérites sans peut-être en faire une obligation stricte. Longtemps considérée comme utopique et chimérique, cette échelle mobile grâce aux caisses de compensation est aujourd'hui très largement répandue. Trois cent mille ouvriers belges à peu près en bénéficient. Résultat admirable, si l'on considère que l'institution est née depuis dix ans à peine. Aucune réforme de caractère essentiel n'a fait aussi rapidement son chemin. Malheureusement son sort est menacé par l'emprise de l'Etat. Aux caisses vivantes et souples d'allocations familiales, nées selon les besoins des régions et des professions, adaptées aux circonstances spéciales des milieux et des populations, un projet socialiste déposé naguère au Parlement veut substituer une caisse nationale unique, gérée bureaucratiquement, stipulant un barème uniforme de cotisations et d'allocations.

Ce projet est une véritable monstruosité économique qui coûtera très cher, alors que les organismes nés de la liberté ne coûtent presque rien en frais d'administrations. Ce projet est une monstruosité économique, parce que s'il y a un domaine où il n'y ait

point place pour l'unité et l'uniformité d'organisation, c'est celui des allocations familiales. Il y faut tenir compte dans chaque région et dans chaque profession du taux de natalité, du pourcentage des femmes et des enfants employés au travail, du niveau des salaires payés. Pour s'adapter à ces contingences très variables, des caisses multiples et de type extrêmement différent quant au barème de cotisation et d'allocation, sont absolument indispensables.

Sans doute, ici comme ailleurs, l'Etat peut décréter l'obligation, si l'initiative privée est impuissante ou défaillante. Mais l'obligation une fois décrétée, il doit à coup sûr pour l'exécution passer la main à la liberté et confier aux gens de la profession et de la région, seuls capables de juger des possibilités et des besoins locaux, la charge d'organiser ces utiles institutions. Ainsi fait-il en matière d'assurance contre le chômage. Ainsi doit-il faire en matière d'assurance contre les charges de famille.

* * *

Ajoutons, pour terminer ce compte rendu déjà trop long, que tout ce qui a été dit aux journées sociales patronales a été résumé dans un splendide discours de M. PHILIPPART, discours dont le souvenir ne s'effacera pas de sitôt dans la mémoire de ceux qui l'ont entendu. Quelle science et quel talent!

Langue toujours correcte, geste large, formules frappantes, exposé précis, claire ordonnance de la pensée, cet homme a tout cela, et il joint à la sûreté des principes les envolées du grand orateur. C'est Le Play et de Mun réunis. On l'a écouté sans fatigue une heure durant. L'assemblée buvait ses paroles à longs traits.

M. Philippart possède à Bordeaux des huileries occupant trois cent cinquante ouvriers. Depuis dix-sept ans il n'y a pas eu chez lui la moindre velléité de grève. Il paye les meilleurs salaires de la contrée et il dépense par surcroît annuellement 600,000 francs pour les œuvres qu'il a groupées autour de son usine. Et son affaire, loin de périliter, prospère comme pas une dans la région.

Au risque de nous répéter et à titre de synthèse, énumérons les principes que M. Philippart met à la base de l'action sociale patronale : salaire suffisant pour les besoins du couple conjugal ; juste, c'est-à-dire proportionné à la tâche accomplie par chacun ; complet, c'est-à-dire couvrant non seulement les besoins du jour, mais aussi ceux du lendemain par les allocations familiales et par les assurances sociales. Autant que possible travail aux pièces ; le besoin fait travailler, l'intérêt fait travailler davantage. L'industriel s'imposera des sacrifices et des renoncements pour parer à toute diminution des salaires : il ne peut léziner sur aucune réforme même coûteuse dans l'outillage, dans la machinerie, dans la technique, si son résultat est d'abaisser les prix de revient et d'éviter une compression des gains ouvriers. Sacrifices et renoncements se retrouveront dans la suite. Il importe aussi de favoriser la diffusion de la propriété : c'est le taudis qui fait l'alcoolique, le tuberculeux, le communiste et le néo-malthusien. Rendons l'ouvrier possesseur d'une maison propre et agréable. A l'usine, ouvrons à tous l'accès aux emplois et aux grades supérieurs. Une hiérarchie est nécessaire dont chacun, qui en est capable, puisse gravir tous les degrés. Le désir de s'élever est incoercible et à le refouler toujours, on stérilise l'activité.

Le patron qui observe ces principes a toutes les garanties du succès. Il sera entouré de l'affection et du dévouement de son personnel, et ce ne sera pas la moindre de ses récompenses. Car il n'y a rien de désolant et de glacé, comme de vivre au milieu d'hommes qui sont des ennemis avoués ou sournois, qui se défient et complotent à tous les instants de la journée.

Que veut après tout l'ouvrier ? Mieux vivre. C'est un désir naturel. Seuls les imbéciles et les niais n'ont pas cette aspiration. Elle est trop humaine pour manquer à beaucoup. C'est justice et prudence d'y prêter l'oreille ; c'est justice et prudence de lui ouvrir nos cœurs. C'est justice, puisque si elle est essentielle à l'homme, elle est providentielle et créée pour aboutir à sa fin. C'est prudence, car à se mettre toujours en travers, on fait des désespérés qui rêvent du grand soir où ils auront leur revanche. « Le grand soir, ajoute l'orateur, ne peut être suivi que de la grande nuit. Celle-ci n'épargnera personne. A la grande nuit, opposons la clarté du grand jour c'est-à-dire l'air et la lumière pour tous, la joie de vivre pour chacun, la possibilité permanente de s'élever pour les meilleurs et les plus capables. »

* * *

Une notion nouvelle se dégage de tous ces discours. L'entreprise a un double objet : elle poursuit la satisfaction des besoins de la clientèle, elle poursuit la satisfaction des besoins du personnel. Elle atteint ses deux buts en même temps ou elle n'en atteint aucun. Dans l'avenir, le chef qui négligera le personnel pour ne penser qu'à la clientèle a grande chance d'être vaincu par des concurrents plus soucieux de leur mission et mieux éclairés sur leur intérêt véritable. Car avec le bon esprit du personnel marche de pair une production consciencieuse qui est au goût du consommateur et qui attire l'acheteur. Puisse cette notion du double objet de l'entreprise se graver d'une manière indélébile dans le cerveau de nos fabricants!

MAURICE DEFOURNY.
Professeur à l'Université catholique de Louvain

Conférences Cardinal Mercier

La prochaine conférence aura lieu le lundi 7 mars, à 5 heures (salle Patria)

M. LOUIS MADELIN, député des Vosges, y parlera de
**La politesse au temps
de la Monarchie et de l'Empire**

CHRONIQUE POLITIQUE (1)

Conversation Anglo-Russe

Imaginez un instant que nous ayons appris, avant la guerre, l'envoi par l'Angleterre d'une note diplomatique menaçant la Russie d'une rupture. Quel émoi! C'eût été dans toutes les capitales la panique à la Bourse et la fièvre dans les chancelleries. Les journaux eussent publié des éditions spéciales, on aurait entendu partout un grand bruit d'armes. Que les temps sont donc changés. Le document que Sir Austen Chamberlain a remis, le 23 février, au chargé d'affaires des Soviets à Londres, n'a pas suscité de nervosité particulière; il conclut cependant par des paroles sagement pesées qui acquièrent un sens très net dans la bouche de gens aussi réfléchis et aussi tenaces que les Anglais : « Le gouvernement de Sa Majesté n'a à se précocuper ni des affaires domestiques de la Russie ni de la forme de son gouvernement. Il lui importe seulement que ce gouvernement s'abstienne d'intervenir dans les affaires purement britanniques et se tienne à l'écart de mouvements hostiles ou de propagande dirigés contre des sujets britanniques. Mais il croit nécessaire d'avertir l'Union des républiques soviétiques socialistes, de la manière la plus formelle, qu'il y a des limites en deça desquelles il est dangereux d'exciter l'opinion publique de ce pays et que le renouvellement d'actes de la nature de ceux qui ont justifié nos plaintes rendront tôt ou tard inévitable l'abrogation du traité commercial, dont les stipulations ont été si ouvertement violées, et même la rupture de relations diplomatiques régulières. »

Les Soviets ont répondu par la voix de M. Litvinoff. Ils n'ont pas hésité à déclarer que la conduite du gouvernement de Londres viole « les usages internationaux et même la décence élémentaire ». Refusant de prendre un engagement quelconque qui limiterait l'activité de l'Internationale de Moscou, ils déclarent « qu'on ne peut considérer comme une propagande anti-britannique ce qui n'est qu'une analyse ou une appréciation de la politique étrangère

de l'Angleterre et de son attitude envers les Soviets ou des considérations par les principaux chefs du parti sur le caractère inévitable d'une révolution mondiale, ainsi que sur l'importance des mouvements nationalistes et révolutionnaires en Chine. »

A la lecture de ces pièces, on s'aperçoit très vite qu'il s'agit moins d'un conflit entre deux nations que d'une collision entre deux régimes, dont le plus jeune veut détruire le plus ancien. Des vieux différends anglo-russes en Perse et ailleurs, pas un mot. Le gouvernement de Londres est combattu par Moscou parce que c'est la citadelle de l'ordre européen et le centre vital de l'empire de la race blanche; c'est le pays qui, depuis 1680, n'a pas connu de révolution politique; c'est le pays qui n'a jamais vu de révolution sociale. Les Anglais ont cru que la révolution russe se détruirait elle-même, et bien à l'abri dans leur île, ils ont escompté la fin de cet orage qui bouleversait les confins de l'Europe et de l'Asie. L'affaire leur paraît aujourd'hui plus sérieuse. Ils ont senti la main de Moscou dans la grève des mineurs; ils la voient partout où ils se heurtent à des difficultés en Chine et aux Indes. John Bull est irrité. Le voilà qui réfléchit.

La Russie est peu vulnérable du dehors; elle est protégée par son immensité même. La puissance maritime de l'Angleterre ne peut l'atteindre qu'en lui fermant la Baltique et la mer Noire, ce qui ne serait qu'un demi-malheur pour un Etat qui est revenu à deux siècles en arrière au point de vue industriel et commercial. Mais un changement d'attitude de l'Angleterre aurait une grande influence sur l'avenir des Etats de l'Est, comme la Lithuanie et la Pologne. En Pologne, notamment, n'a guère eu à se louer jusqu'ici de l'Angleterre. Ce serait pour elle une grande sécurité que de trouver dans l'Empire britannique l'appui que celui-ci ne ménage pas aux puissances continentales susceptibles de former une barrière contre des ambitions qu'elle redoute. On a eu jusqu'ici l'impression que le gouvernement de Londres n'avait pas montré une grande bienveillance pour la Pologne, et qu'il n'avait pas cherché à faciliter l'établissement dans ce pays d'un pouvoir fort. La note de M. Chamberlain, qui est placée sous la sauvegarde de déclarations de M. Mc Donald contre la propagande moscouitaire, marque peut-être à cet égard un changement de politique.

Au moment de la révolution française, alors que les jacobins, à la veille d'embrasser la politique étrangère de Louis XIV se croyaient appelés à renverser partout autour d'eux l'ordre politique et social, l'Angleterre a dû faire face à des entreprises directes de l'étranger pour empoisonner l'esprit public et troubler les masses. Elle s'est montrée réfractaire à la fièvre que voulait lui transmettre la pensée latine; l'instinct national l'a dressée tout entière contre la France. Le Communisme judeo-asiatique des Soviets lui paraîtra encore bien moins séduisant en ce siècle impérial. Entre les lignes de la note de Sir Austen Chamberlain ne devine-t-on pas ces réflexions que Burke adressait aux Rouges de son temps :

« Jadis vos affaires ne regardaient que vous. Nous y prenions intérêt en tant qu'hommes; mais nous ne nous y mêlions pas... Quand nous voyons qu'on nous les propose en modèle, nous devons éprouver des sentiments d'Anglais et, dès lors, agir en Anglais. Nous sommes, malgré nous, forcés de nous intéresser à vos affaires, assez du moins, pour garder à distance votre panacée ou votre peste. Si c'est une panacée, nous n'en avons pas besoin. Nous savons les conséquences d'une médication inutile. Si c'est une peste, elle est de nature à nécessiter les précautions de la plus sévère quarantaine. »

Moscou a eu tort, à son point de vue, de pousser à bout un pays qui a ce privilège de compter des honnêtes gens au moins aussi audacieux que les coquins.

COMTE LOUIS DE LICHTERVELDE.

(1) Chronique de quinzaine.

Catholicisme au Japon

Tokio, 1926.

« L'Asie est la contrée du long souvenir... »

Un des épisodes les plus curieux et, pour nous Européens, les plus passionnants de l'histoire du Japon — avec, au XII^e siècle, l'espèce de schisme national qui eut pour résultat de diviser la maison impériale en deux fractions rivales ayant chacune un empereur à sa tête — est l'évangélisation, sous la direction des Jésuites, d'une grande partie de ce pays, dans le courant du XVI^e siècle. Ces deux faits sont ceux qui ont le plus menacé l'intégrité traditionnelle de l'Empire du Soleil Levant.

Le succès de l'évangélisation fut rapide et profond. La religion de Jésus-Christ plut aussitôt à l'âme délicate de ce peuple que certaines formes de bouddhisme avaient déjà préparé aux disciplines spirituelles.

Onze importants daimios (gouverneurs de province) se convertirent bientôt et entraînent à leur suite leurs samourais fidèles et une grande partie de la population. La discipline populaire ne fut pas étrangère à cette évolution. Bientôt l'on vit la Croix figurer sur les bannières de quelques-uns des principaux chefs de guerre.

En 1581, les Jésuites portugais possédaient déjà plus de deux cents églises dans l'ensemble du pays... Le Shogun Nobunaga favorisa ouvertement les chrétiens, cherchant sans doute à battre ainsi en brèche le bouddhisme dont la grande influence gênait son pouvoir.

En 1585, quatre ambassadeurs japonais arrivèrent à Rome, envoyés par les chrétiens de l'Empire. Ils furent reçus, au milieu de l'enthousiasme, par le pape Grégoire XIII.

En moins de cinquante ans, le succès s'était affirmé : Il y avait plus d'un million de convertis. Il sembla bientôt que le Japon allait se transformer en une grande communauté catholique d'Extrême-Orient. Nagasaki devint territoire chrétien, gouverné par l'Eglise.

Il est assez difficile d'expliquer les raisons de cette réussite foudroyante que ne peuvent pas légitimer seulement certaines analogies de culte. Certes, les Jésuites — ces mêmes Jésuites qui créaient au Paraguay une république de Dieu, sous leur direction effective — ne combattaient pas ouvertement le culte des ancêtres ; ils cherchaient plutôt à l'adapter et sans doute prirent-ils une attitude accommodante, semblable à celle qui, au XVII^e siècle, allait leur valoir, en Chine, le veto formel de Rome.

Lafcadio Hearn voit dans cette souplesse une explication de leurs succès, à laquelle il ajoute les suivantes : les similitudes entre le cérémonial catholique et les rites bouddhistes ; l'action favorable des daimios chrétiens, anxieux d'obtenir, grâce à leurs relations avec les Portugais, des armes européennes.

Mais l'avis de Lafcadio Hearn, qui contient sans doute une part de vérité, demeure fort suspect, car ce délicieux écrivain et ce parfait expert en l'âme nipponne était dérangé par un assez mesquin « anti-papisme ». Il demeure en tous cas certain qu'au début l'intention religieuse était pure et que saint François-Xavier et ses successeurs ne songeaient qu'à répandre la lumière de Jésus.

Qu'ensuite, certains seigneurs japonais aient favorisé, pour des raisons intéressées, la religion nouvelle, c'est bien possible. Que devant les succès obtenus, les Portugais, qui ne rêvaient qu'à développer encore leur splendide épanouissement colonial, aient songé à profiter du crédit des missionnaires pour exercer une action politique — préparatoire à un contrôle effectif — sur les deux pays les plus civilisés d'Extrême-Orient, c'est fort évident. Les Jésuites passent pour ne pas détester parfois l'influence d'un certain rôle politique. Et, peut-être, est-ce tout cela qui, pour une part, fit brusquement avorter un mouvement dont les fruits promettaient d'être si splendides.

* * *

Le succès catholique dura cinquante ans au Japon. Il se révéla prodigieux. Puis, tout à coup, dans les premières années du XVII^e siècle, ce fut le conflit, la persécution, bientôt l'échec définitif.

Le Japon, développé dans une civilisation toute particulière, hermétique, sembla découvrir alors que l'introduction de la pensée religieuse d'Occident menaçait d'ébranler tout l'édifice particulier dans lequel il s'était heureusement développé. La tentative d'emprise portugaise fut sentie et la réaction se produisit, soudaine.

Ici encore, les raisons strictement politiques se dissimulèrent sous des motifs moraux. Comme à Rome, sous Trajan, au début de l'Eglise, la religion ne fut pas combattue d'abord pour elle-même, mais bien pour le rôle social et politique qu'on lui attribuait et qui, disait-on, menaçait l'ordre et la société existants.

En 1606, un édit vint interdire toute nouvelle propagande chrétienne. Le bouddhisme, dont le conflit avec le christianisme venait de s'accroître, devait triompher. Les chrétiens résistèrent d'abord ; ils provoquèrent une rébellion contre l'autorité, à Shimabara.

Devant cette résistance, la lutte s'accroît et ne tarda pas à tourner à la persécution. Mais, à cette époque — c'était celle où, en Europe, les catholiques recouraient aux procédés de l'Inquisition, — toute lutte religieuse devenait bientôt sanglante. De premiers excès furent commis.

Les Tokugawa étaient devenus Shoguns et le plus illustre d'entre eux, le grand Yeyasu, dont la mémoire est conservée dans l'incomparable mausolée de Nikko, commença, en 1614, la grande persécution. Celle-ci se fit atroce et impitoyable.

Je n'en évoquerai pas les épisodes désastreux. Elle dura longtemps et, après vingt ans d'efforts, le Shogun remporta enfin la cruelle victoire. Son succès fut consacré par la politique de rupture définitive avec le monde occidental.

En ce temps-là, le Japon pouvait encore se protéger par l'isolement. Et commença cette période de claustration nationale, qui devait durer jusqu'au milieu du siècle dernier, jusqu'à la grande réforme de l'empereur Meiji. Pendant près de deux cent soixante-dix ans, pendant tout le shogunat de la famille Tokugawa, il fut interdit de construire dans l'empire un seul vaisseau de haute mer ou de recevoir un étranger sur le sol des îles. Quelques marchands hollandais, que n'effrayait pas l'abjuration, et quelques Chinois purent seulement, sous la plus étroite surveillance, faire un peu de commerce à Nagasaki. La religion de Rome semblait morte au Japon.

* * *

Mais l'Asie est la contrée du long souvenir...

J'ai visité, l'autre semaine, l'Université catholique de Tokio. Conçue dans l'esprit le plus large, groupant aujourd'hui plus d'étudiants shintoïstes que de chrétiens, l'on y efface ce passé si tragique.

C'est un de ses dirigeants, le vénérable Père Dahlmann, un Jésuite encore, qui me raconte l'étrange histoire de ce missionnaire chrétien — un des premiers admis à nouveau au Japon, en 1864 — lequel, croyant entamer de l'évangélisation dans les terres vierges, découvrit tout à coup avec stupeur, près de Nagasaki, des communautés chrétiennes, cachées là depuis le début du XVII^e siècle !

En dépit de toutes les persécutions, en dépit des lois les plus draconiennes, ces chrétiens s'étaient transmis, à peine déformés, les traditions du culte catholique ; et ils usaient encore, en ce qui regarde les choses religieuses, de mots portugais et latins. N'ayant plus de prêtres, ils se transmettaient le baptême par un chrétien choisi, appelé « l'homme de l'eau » et ils parlaient du lointain « Roi de la Grande Doctrine » qui était le Pape. Miracle de la perpétuité d'un culte qui tient au cœur des hommes !

Les chrétiens de Nagasaki sont rentrés aujourd'hui dans l'ordre régulier de l'Eglise. Le protestantisme, lui aussi — avec même certaines sectes tout à fait japonaises comme celle de M. Matsu-mura — s'est depuis lors développé. Mais, en ce mois d'octobre 1926, à lieu une cérémonie catholique dont la célébrité fera frémir — malgré tous les paradoxes qu'elle a vus depuis cinquante ans — l'âme tyrannique du grand Shogun Yeyasu : Grâce aux efforts persévérants d'un vieux Père des Missions françaises, au Japon depuis soixante-sept ans, les plus hautes autorités nipponnes, en grande pompe, en présence de tous les ambassadeurs, vont inaugurer, près de Nagasaki, une statue élevée par le peuple de l'Empire à la mémoire de saint François-Xavier.

PIERRE DAYE.

Le fondement du droit et de la société

Notre vieux monde est secoué. Avec mépris, d'intempérants amis de nouveauté rejettent ce qu'ils nomment ses préjugés, ses vieux principes, ses dogmes désuets. Leur critique a rudement ébranlé ce qu'à la suite de mauvais docteurs on avait regardé, bien à tort, comme d'immortelles conquêtes de l'esprit humain. Les faux dogmes du XVIII^e et du XIX^e siècle se sont très heureusement écroulés. Enivrés de si brillants succès, beaucoup de nos contemporains ont cru légitime de rejeter en bloc toutes les doctrines traditionnelles : morales, juridiques, sociales ou religieuses.

Mais il ne suffit pas d'abattre; encore faut-il remplacer les ruines amoncelées, édifier une cité nouvelle car l'homme ne peut mener une existence convenable qu'au sein d'une société bien ordonnée. Aussi, nombreux sont ceux qui s'inquiètent aujourd'hui de réorganiser la vie sociale sous l'égide du droit. Ont-ils des plans bien étudiés? Se proposent-ils de donner à l'édifice une base solide? Certains ne s'y arrêtent pas, croyant pouvoir s'en passer. Bâtissons, disent-ils, qu'importent les plans et les fondations! Hélas, les murs mal assis ou baroques qu'ils élèvent s'écroulent bientôt sur eux, écrasant parfois aussi les innocents. D'autres, consciencieusement, cherchent. Nous savons bien que pour réussir, pour donner à l'édifice des assises fermes et le bien ordonner, ils devront en revenir aux saines traditions de la sagesse humaine et chrétienne. De ce qu'on a rejeté, ils ont deux parts à faire : le faux qu'ils devront abandonner, le vrai qu'il importe de sauvegarder. Il y a, en effet, une vérité éternelle, que le passé n'a pu tout à fait ignorer et qu'il seule peut, comme un roc, donner une base solide à la demeure qu'on veut bien adaptée aux exigences nouvelles.

Les catholiques qui ont l'immense bonheur de posséder ces principes essentiels devraient, pour le plus grand bien de l'Eglise et de la cité, aider et guider les bâtisseurs; hélas! trop souvent, il leur manque ou bien de connaître les bonnes raisons capables d'amener ceux qu'ils doivent aimer comme des frères égarés à découvrir leurs erreurs puis à embrasser la vérité, ou bien d'être assez avertis des désirs de leurs contemporains pour pouvoir les aider à se satisfaire.

A ceux qui cherchent la vérité, comme à ceux qui devraient en faire éclater la lumière, M. l'abbé J. Leclercq vient d'offrir le premier volume de ce qu'il intitule ses *Leçons de droit naturel* (1). L'ouvrage dans son ensemble sera monumental. Quatre volumes viendront encore traiter successivement, dans un ordre qui rompt avec nos habitudes, de l'Etat, de la famille, des droits et devoirs individuels (vie, travail, propriété) et enfin des relations internationales. Dans la première partie l'auteur répond aujourd'hui à un double problème liminaire : La nature même impose-t-elle à l'homme l'obligation de constituer une société et d'y respecter certaines règles de conduite sociale qu'on appelle le droit?

Paisiblement, à travers tout l'ouvrage, s'arrêtant à considérer sous leurs différents aspects les multiples questions qui se soulevaient, M. Leclercq nous démontre la réalité de ces exigences naturelles. Le Créateur, en effet, a mis au cœur des hommes — qui tous sont bien d'une même espèce, — un incoercible désir de réaliser à la fois leur perfection et leur bonheur. Pour parvenir à être ainsi bons et heureux tout ensemble, il faut et il suffit que nous respections, dans tous les actes dont nous sommes vraiment maîtres, les exigences de notre nature raisonnable. De la sorte, suivant une loi de progrès constant et bien équilibré où les avantages matériels et même intellectuels, sans être méprisés ou négligés, seront cependant ordonnés à la perfection morale, nous atteindrons notre fin. Celle-ci se réalisera dans sa plénitude par la possession de Dieu résultant de sa connaissance selon le mode le plus élevé. D'autre part, la nature humaine est ainsi faite que nul ne peut progresser d'une manière satisfaisante sans le concours d'autrui. Les relations, l'entraide s'imposent donc aux hommes; il faut que chacun pense aux autres, qu'il respecte en son prochain

la dignité de sa nature intelligente avec tous les privilèges qu'elle comporte, qu'il soutienne et protège les faibles, sachant les traiter comme d'autres lui-même, dignes de son amour. La société n'est que l'indispensable organisation de cette entraide et le droit, c'est l'ensemble des règles de raison qui y président pour ordonner au bien de la communauté les actions de ses membres et pour harmoniser entre eux les intérêts des citoyens. Les lois expriment en formules précises, rédigées et promulguées par le pouvoir législatif, les modes d'agir jugés les plus conformes aux nécessités de la vie sociale. Ainsi donc le droit est tout entier justifié en dernière analyse par le besoin de faire régner l'ordre au sein des sociétés naturellement nécessaires. Certaines de ses dispositions sont exigées, jusque dans le détail, par la nature des hommes et des choses, en sorte qu'on doit penser qu'agir d'autre façon serait aller contre les indications universellement évidentes de la droite raison. Il y a, par conséquent, un fondement naturel à la société et au droit, il y a même un certain droit naturel, c'est-à-dire des règles d'action sociale sans lesquelles la vie en collectivité et donc le progrès et la perfection humaine sont absolument impossibles.

Sous le vêtement d'une langue claire, facile et agréable à lire, appuyé d'arguments solides mis à la portée de tout esprit cultivé, c'est ce trop sec raisonnement que le lecteur trouvera développé par M. l'abbé Leclercq. Celui-ci a dépoilé autant qu'il se peut l'allure et le langage du professeur : son enseignement prend la forme d'une conversation, d'une simple causerie. Si l'ouvrage s'intitule *leçons de droit naturel*, il ne faut donc point s'en effrayer; on n'y trouvera pas d'arides exposés, mais les questions graves et si diverses qu'on ne peut manquer de rencontrer en traitant de nature, de fin humaine, de progrès, de justice, de droit, de société, de patrie sont l'occasion d'aperçus vivants, originaux, un peu piquants, parfois paradoxaux, sans excès, qui se succèdent pour initier agréablement le lecteur à la saine doctrine.

Celle-ci est puisée à bonne source. Saint Thomas est le grand maître qu'on nous invite à suivre. Non par un emballlement irréflectif ou par servilisme. Quelle est, en effet, l'attitude du penseur catholique vis-à-vis du thomisme? « Les enseignements pontificaux, répond M. Leclercq, doivent l'induire à étudier le thomisme attentivement et avec bienveillance. Pour ma part, je suis convaincu qu'à moins de parti-pris de défiance, on échappe difficilement à l'emprise que l'intelligence à la fois lumineuse, pénétrante et prodigieusement équilibrée que saint Thomas exerce sur l'esprit. Sous la lourde armature scolastique, l'œuvre du docteur angélique rayonne d'une vie profonde dont l'harmonie est sans égale. Et c'est pourquoi je pense que la plupart de ceux qui prennent contact avec la tradition thomiste y adhèrent nécessairement, s'ils n'en sont détournés par des motifs extrinsèques à la philosophie ».

Comme le docteur angélique lorsqu'il parlait aux gentils, l'auteur qui veut atteindre tous les hommes de bonne volonté, présente à ses lecteurs non des arguments d'autorité, mais une démonstration aussi satisfaisante que possible pour la raison humaine. Il se base à la fois sur les constatations communes, universellement admises et sur les réflexions solides de la métaphysique. Pourtant, et c'est chose dont on doit le louer, lorsque la raison s'arrête, se sentant hésitante ou impuissante, M. Leclercq invite son lecteur à passer au delà, il ouvre à ce qu'il se fait son disciple, les vastes et radieux horizons de la révélation chrétienne et lui montre comment la grâce achève la nature, comment la doctrine de l'Eglise éclaire et guide notre raison, confirme ses conquêtes, supplée à ses insuffisances; comment l'ordre surnaturel assure le mieux la paix dans ce monde tout en nous proposant un idéal qui réalise et dépasse nos plus audacieuses espérances. Les rigueurs doctrinales du catholicisme, si souvent représentées comme d'étroites limites imposées à notre raison, sont ainsi présentées sous leur vrai jour, qui les rend beaucoup plus accueillantes aux yeux de ceux qu'on invite à s'y soumettre. Comme il sait rendre nos croyances sympathiques à ceux qui ne les partagent pas, M. Leclercq est lui-même très compréhensif des pensées d'autrui, il sait y discerner la part de vérité qui s'y trouve, il aime à satisfaire les légitimes aspirations auxquelles elles répondent.

L'ouvrage n'est pas un simple manuel, il n'est pas non plus une œuvre d'érudition. L'auteur s'en est défendu. Il croit avec raison que « la philosophie est une science de réflexion plus qu'une science de documentation »; mais il est cependant bien informé et sait renseigner son lecteur, par exemple, sur les tendances générales, voire même sommairement parfois sur la biographie des auteurs principaux qu'il cite au cours d'intéressants aperçus historiques sur l'évolution des idées qu'il discute.

(1) *Leçons de droit naturel*. I. Le fondement du droit et de la société. Edité par la société d'études morales, sociales et juridiques de Louvain. 271 pp., 21 francs.

Ecrivant pour un public assez large, M. Leclercq a évit , en nuisant aussi peu que possible   la pr cision, l'appareil r barbatif des mots techniques et des raisonnements en forme. Il a discr tement omis la discussion approfondie des questions th oriques r serv es aux sp cialistes afin de ne pas lasser l'int r t de ceux qui s'attachent aux probl mes sociaux et juridiques sans  tre compt s parmi les professionnels de la philosophie ou de la th ologie. Ceux-ci trouveront cependant d'utiles indications, des aper us int ressants sur plusieurs questions. Bien entendu, l'accord ne se fera pas entre tous pour se rallier aux solutions propos es par l'auteur dans les sujets controvers s : *in dubiis libertas!* mais outre le charme qu'on  prouve dans la discussion des id es   n' tre pas toujours d'un m me avis, tous auront plaisir   voir comment les th ses qu'ils n'admettraient pas sont pr sent es et d fendues par l'auteur.

En se laissant conduire   travers tout l'ouvrage comme par des chemins agr ablement trac s qui montent lentement vers une

cime, d couvrant tour   tour les divers aspects d'un vaste horizon, les lecteurs de l'abb  Leclercq — nous les souhaitons nombreux — s' tonneront parfois des d tours par o  leur guide les m me n'en saisissant pas, d s l'abord, le plan d'ensemble, mais arriv s au terme ils s'apercevront qu'ils ont ainsi recueilli d'utiles le ons sur les probl mes fondamentaux de l'ordre juridique et social et qu'ils sont, fort heureusement, bien convaincus d sormais que c'est un devoir humain « d'organiser la vie sociale de la fa on la plus utile   l'ensemble de l'humanit  »; que, d'autre part, « toute mesure conforme aux exigences de la nature humaine sera   la longue bienfaisante pour l'immense masse des individus » et qu'ainsi le droit naturel sainement entendu et appliqu  est la sauvegarde de toute vie sociale, l'indispensable norme fondamentale de toute conduite raisonnable.

PIERRE HARMIGNIE,
professeur   l'Universit  de Louvain.

Les id es et les faits

Chronique des Id es

Hommage national   Mgr Roelens.

La manifestation de reconnaissance en l'honneur du Vicaire Apostolique du Haut-Congo, Mgr Roelens,   l'occasion du trente-cinqui me anniversaire de sa cons cration  piscopale, a pris les proportions d'un  v nement qui int resse toute la nation. Le Roi et le Duc de Brabant s'y sont personnellement associ s et leur pr sence m me aurait  t  pleinement justifi e. Toutes les opinions se rencontraient dans le Comit  ex cutif et, apr s la c r monie religieuse, qui s'est d roul e   Sainte-Gudule, au milieu d'une affluence extraordinaire, c'est au Palais des Acad mies que le v n rable ap tre et civilisateur du Haut-Congo, le premier  v que de notre Colonie, re ut les t moignages  clatants de la gratitude et de l'admiration universelle.

Pour retracer cette  uvre poursuivie par un labeur obstin  pendant trente-cinq ann es d'apostolat, pour c l brer la prodigieuse transformation de ces contr es, nagu re comme frapp es de mal diction, o  r gnaient en ma tresses la barbarie et la mort, aujourd'hui florissantes et prosp res, pourvues d'un r seau d'institutions religieuses, sociales,  conomiques, les orateurs qui se sont succ d    la tribune, M. Carton, ancien ministre, M. Jaspar, ministre actuel des Colonies, le g n ral baron Jacques de Dixmude, ont trouv  dans l'inspiration de leur patriotisme et de leur foi les accents g n reux qui ont  mu tous les c urs.

Il fut particuli rement int ressant d'entendre l'ancien officier belge, commandant la premi re exp dition envoy e, en 1801, contre les hordes d'esclavagistes sur la c te orientale d'Afrique, apporter son vibrant t moignage au P re Roelens. Il le vit d barquer, avec la seconde caravane des P res Blancs, tous Belges,   Kar ma-Tanganyka, dans cette r gion alors horriblement d vast e et quelques ann es plus tard, il le retrouvait  v que pontifiant dans les cath drales de M'Pala et de Bauduinvillle au sein d'un pays heureusement transform .

Il faut saluer comme un signe des temps l'unanimit  de sympathies qui a group  autour d'un  v que missionnaire des hommes si profond ment s par s par leurs croyances ou leurs opinions et qui les a tous int ress s, dans un commun  lan de g n rosit ,   l' dification d'un s minaire pour clercs indig nes. C'est un revirement qu'il convient de signaler. Longtemps le gouvernement et l'opinion furent absorb s par la mise en valeur de notre Colonie, par son industrialisation, h las, pouss e avec trop de rapidit  et de fougue, et l'action moralisatrice et sociale des missions passait   l'arri re-plan. Aujourd'hui de graves probl mes se sont pos s qui ont forc  les esprits   se tourner vers ceux-l  qui seuls sont capables d'en donner la solution, les missionnaires catholiques.

* * *

Abolis, n'est-ce pas? les temps de l'exploitation inhumaine. Finie pour toujours et n'existant plus qu'  l' tat de souvenirs la politique d'extermination. A vouloir assommer le n gre de corv es,   l'ext nuer,   le contraindre par le portage   des transplantations homicides, on a compris qu'on tarissait la source de sa f condit . La science enraye la marche de la maladie du sommeil. Une politique sage coupe court aux abus. On a compris qu'il n'y avait rien   esp rer si on ne sauvegardait pas la vie de l'indig ne, si on ne cultivait pas son intelligence par des  uvres d'enseignement, si on ne transportait pas dans la Colonie les institutions d'assistance sociale qui sont en honneur dans la m re-patrie. On s'est de plus en plus persuad  que l'anticl ricalisme n' tait pas un article d'exportation. Le niveau intellectuel de la Belgique colonisatrice s'est  lev . Nous devenons un grand peuple qui a de nobles vis es, qui commence   voir de haut et au loin. Nous voulons nous pencher sur l' me noire, la comprendre, sympathiser avec elle, nous l'attacher par des liens de confiance. Nous avons un id al dont nous poursuivons la r alisation :  lever le noir, cr er des  lites dans la masse pour y jeter le levain qui la fera monter.

La Loge ma onnique du Congo peut tomber en sommeil, personne ne la r veillera. Elle fut institu e pour traccaser le missionnaire. C'est bien de cela qu'il s'agit. Le Homais colonial est un monstre. Il n'y a que l'homme de Dieu, le pr tre; il n'y a que la femme consacr e   Dieu, la religieuse pour percer les pr jug s  pais qui s parent le blanc du noir, pour abattre les barri res, pour civiliser. On ne civilise que par l'amour, l'amour qui instruit, qui console, qui soulage, qui se d voue. L' tre le plus abject, le plus raval  peut  tre transfigur  par l'amour et ne peut l' tre autrement.

Mais il faut le vrai missionnaire, non le trafiquant, non pas le fier de l' tranger qui ouvre les voies   la domination politique.

Si la religion catholique ne p trit pas le cerveau des noirs, on n'en fera que des brutifs et des r volt s.

Un vieux colonial, anticl rical de marque, le colonel Bertrand osait dire, en 1922,   l'Association des ing nieurs et industriels belges :

La discipline morale qui, avant notre intervention, animait leurs soci t s est d finitivement condamn e. Il faut pourvoir aux n cessit s de son remplacement, nous ignorons ce que sera celle qui vient. Elle sera le r sultat de l'int gration par les cerveaux noirs de facteurs anciens et de facteurs nouveaux, les plus puissants seront les souvenirs ancestraux et l'id e religieuse propag e en ordre principal par l'Eglise catholique. Il ne nous appartient pas de contester   l'Eglise catholique une part dans l' volution qui a commenc e. Elle y a des droits et par son r le historique dans la formation de la civilisation europ enne et par la s c rit  incontestable de ses missionnaires. L'Eglise catholique est en Afrique une force qui va croissant : Je ne vois qu'elle   pouvoir combler dans l' me des noirs le vide qui se forme dans leurs croyances traditionnelles. Pour autant qu'elle m me ne s'impose pas avec indiscretion, son action est heureuse. Nous nous devons   nous-m mes de reconnaître la valeur d'un effort d sint ress  qui ne peut  tre perdu.

Quel aveu dans une telle bouche!

Si l'on veut savoir   quel degr  de culture l'Eglise peut faire

monter le nègre d'Afrique, il n'y a qu'à se rendre compte de la formation qu'il parvient à recevoir dans les deux petits séminaires de Mgr Roelens et dans son grand séminaire.

On savait le noir plus paresseux encore d'esprit que de corps, impulsif, vivant sous l'empire exclusif des sensations et des images, on le croyait inapte à l'abstraction et aux idées générales, on le regardait comme un être déshérité, inférieur, plus proche de l'animalité que de l'humanité. Et voici des clercs façonnés par la philosophie, familiarisés avec des concepts abstraits, s'élevant aux considérations et aux thèses théologiques. Leur vocabulaire ne possédait pas de termes abstraits, on a donné aux vocables concrets une forme spéciale et leur esprit sortant de sa gangue embrasse les généralisations auxquelles il est naturellement destiné.

Le prêtre noir! Le noir, ministre de Dieu, célébrant les mystères de l'autel, annonçant à ses frères la parole de Dieu, adaptant cette parole à leur mentalité avec une incomparable habileté, investi de leur pleine confiance, recevant leurs aveux sacramentels, les arrachant graduellement à la servitude des vices de la race pour les faire monter jusqu'aux clartés de la foi, jusqu'aux mérites de la vertu, rayonnant sur eux toutes les splendeurs de la civilisation; quelle merveille! quel miracle de régénération intellectuelle et morale!

* * *

Dans l'admirable discours qu'il a prononcé en réponse aux orateurs qui furent les éloquentes interprètes de l'assemblée, Mgr Roelens a pu, aux applaudissements de cette vaste réunion si bigarrée, déployer la thèse catholique dans toute son ampleur.

A l'heure actuelle, plus de désaccord sur ces points essentiels, parmi les coloniaux: la colonisation n'est justifiée que par la civilisation, la civilisation est impossible sans la christianisation, la seule religion chrétienne que l'on puisse efficacement et prudemment importer au Congo, c'est la religion de la catholique Belgique, la religion catholique.

Cet enchaînement de vérités catégoriquement affirmées s'impose aujourd'hui à tous les esprits.

Coloniser, c'est civiliser. Ce fut la grande parole que le Roi Albert fit entendre naguère au dernier Congrès colonial: la colonisation doit trouver sa justification dans le progrès moral et matériel qu'elle assure à la population indigène.

La Belgique n'est pas une usurpatrice et une exploitante de l'Afrique équatoriale. Elle y est venue, sous l'inspiration géniale de Léopold II, arrêter les hordes esclavagistes, extirper la traite, le rapt de ces malheureuses populations, supprimer leurs coutumes barbares, faire cesser l'état permanent d'hostilité qui les soulevait les unes contre les autres, combattre victorieusement les fléaux qui ravageaient leurs contrées. La Belgique n'entend recueillir les avantages économiques de sa colonie qu'en retour des immenses bienfaits qu'elle lui octroie. Elle veut grandir le noir, l'élever, l'assainir au physique, l'instruire, le moraliser, lui donner le sens de la vie, l'orienter vers un pur idéal et de hautes destinées.

Civiliser, c'est christianiser. « Nous avons été heureux de constater, pouvait dire Mgr Roelens, et cette assemblée en est une preuve, qu'aujourd'hui l'accord est, on peut le dire, général en Belgique pour admettre que pour amener les populations congolaises à la vraie civilisation, il faut les christianiser. Même ceux qui sont d'avis, qu'arrivé à un certain stade de développement, l'homme n'a plus besoin de religion, admettent que le noir congolais n'est pas encore arrivé à ce stade et que par conséquent pour gravir l'échelle de la civilisation il faut le christianiser ».

Christianiser, c'est ouvrir l'esprit à la vérité religieuse, éveiller et former la conscience, soumettre la vie à la loi morale, c'est plus que le dégrossissement et la culture, c'est le perfectionnement et l'ennoblissement, c'est la surnaturalisation de l'être humain, c'est sa déification.

Christianiser, c'est catholiciser. En dehors de la direction catholique, l'ascension du noir est, en effet, exposée au péril de la déviation vers le nationalisme révolutionnaire.

Mgr Roelens a dit là-dessus de lumineuses et fortes paroles qui ont subjugué la conviction de l'assemblée. On a pu lire dans tous les grands quotidiens. Nous les commentons brièvement ici.

L'émancipation des noirs est une éventualité inévitable. Ou vous les maintiendrez dans leur abaissement, et alors vous n'échapperez pas un jour à la révolution brutale. Ou vous les élèverez à un niveau supérieur, et alors vous ne pourrez étouffer leur incoercible aspiration à l'autonomie, à l'indépendance. Aussi longtemps qu'ils sont faibles, qu'ils ont conscience d'être les déshérités d'hier, ils sentent

le besoin d'être protégés contre eux-mêmes, d'être aidés, soutenus, encouragés, parce que le noir est essentiellement un *aboulique*. Le jour où ils auront conquis une personnalité par la conquête d'une volonté, ils voudront secouer le joug, s'affranchir, disposer d'eux-mêmes.

Par ailleurs, le monde noir est ébranlé par cette lame de fond du nationalisme, qui est déchainée partout depuis la guerre mondiale. On a écrit: Le prestige du Blanc est fini en Orient. Nous voyons aujourd'hui la Chine, nous verrons demain les Indes s'insurger contre la domination d'une Europe affaiblie par ses divisions et presque disloquée. Le monde noir est travaillé à son tour par le mouvement pan-nègre et le mouvement islamique. Le baron Tibbaut vient d'écrire là-dessus quelques pages suggestives. Se référant à des publicistes d'une indiscutable compétence, il montre que s'il ne peut rien par lui-même, le nègre, fanatisé par l'esprit conquérant des confrères musulmans, par le mahdisme, peut devenir prochainement un très grand danger, comme l'écrivait Louis Bertrand. Presque dans toute l'Afrique, c'est la xénophobie, la révolte du vaincu contre le vainqueur, c'est la haine du chrétien parce qu'il est l'étranger. Impossible non plus de fermer les yeux sur le pan-négrisme: « Il ne sert de rien de s'avengler, comme s'exprime le Rév. Père Charles dans une étude approfondie sur les noirs. D'ici vingt ans, le Sud-Africain sera un État noir, quels que soient le sort et la place que les Blancs pourront y garder. Dès maintenant, le Sud-Africain est une pépinière de Bantons éduqués, instruits, courageux, qui eux aussi ont très vivement le sentiment de la solidarité raciale, qui ne se désintéresseront certainement pas de leurs frères équatoriaux. »

Tout cela, observe le baron Tibbaut, intéresse le Congo belge qui offre un habitat plus favorable au développement de la race noire.

Le péril, ajoute le même publiciste, ressort aussi du mouvement pan-africain. A travers des rodomontades, il importe de discerner la pensée profonde de ces agitateurs qui annoncent la proclamation d'une république sud-africaine avec l'incorporation du Congo belge, du Mozambique et de l'Angola.

On sait que les autorités congolaises ont interdit l'entrée en territoire africain d'un journal pan-nègre « The Negro World » qui prenait de l'influence.

Donc, pour tout observateur des phénomènes ethniques, le cas est évident, le courant de l'autonomie est ou sera irrésistible.

Que faire? L'unique moyen, pour qu'il n'aboutisse pas à la révolution, c'est de le canaliser, de le diriger. Et comment cela? En unissant étroitement le Congo à la Belgique, en fusionnant l'âme congolaise émancipée et l'âme belge, en les reliant ces deux peuples par le lien le plus fort, le plus puissant, la communauté de la foi religieuse. Il faut, dit Mgr Roelens, incruster le catholicisme dans l'être tout entier du noir.

Pourquoi? Parce que, répond le clairvoyant évêque, « la religion catholique est la seule qui mette à sa base le principe de l'autorité, la soumission de l'esprit et de la volonté qu'elle exige de ses adeptes à l'égard de leurs chefs. »

Le missionnaire protestant, en répandant sa Bible — le pape de papier qu'on fait parler à sa guise — en prêchant un libéralisme qui est à base de libre-examen, ne peut former que des libertaires, tout disposés à prêter une oreille complaisante à toutes les excitations du nationalisme.

La religion catholique seule joue comme stimulant et comme frein, stimulant du progrès moral, frein contre les révoltes de l'orgueil.

En second lieu, remarque encore Mgr Roelens, la religion catholique n'est pas une religion nationaliste, elle est universaliste, elle fournit ainsi « le préventif le plus efficace contre les déviations du sentiment religieux vers un nationalisme outré et exclusiviste. »

Le missionnaire catholique ne nationalise pas la religion qu'il annonce, il incorpore les convertis à l'Eglise universelle.

Le missionnaire protestant, anglais, américain, suisse, nationalise si étroitement la foi qu'il prêche que le converti tourne les yeux vers le monde anglo-saxon, vers l'Amérique.

D'autre part, nos missionnaires belges sont de merveilleux agents de liaison entre leurs prosélytes et la Belgique parce que, reconnaissants envers notre pays de leur élévation morale et religieuse, ils sont fiers de partager sa religion.

On avait apporté à l'entrée même de la salle du Palais des Académies, une preuve authentique de ces sentiments d'attachement profond des noirs à la Belgique par le lien de la communauté de foi. C'est l'adresse composée par Pierre Kakumbwa, séminariste indi-

gène, du Grand Séminaire de Bauduinville, et lue par lui en présence du Duc de Brabant, à l'occasion de sa visite aux Pères Blancs d'Afrique à Bauduinville, le 4 septembre 1925.

On ne peut la lire sans éprouver une émotion intense, sans être frappé de cette fraîcheur d'âme, de cette juvénile et pure expansion du cœur, sans éprouver surtout pour ceux qui ont façonné ainsi les dégradés d'hier, et en faire les êtres exquis d'aujourd'hui, une ardente admiration. Je ne reproduis ici que la finale par laquelle je ne pourrais mieux conclure :

« Et maintenant, Monseigneur, permettez-nous de protester auprès de Votre Altesse, et en Votre personne, auprès de notre Bien-aimé Roi, que jamais nous n'admettrons de défaillance dans notre reconnaissance et notre fidèle attachement à la Belgique et à sa Maison Royale. Le sacerdoce chrétien, état auquel nous sommes destinés par la miséricorde de Dieu, et que la catholique Belgique a aidé à rendre accessible pour nous, est pour nous un idéal qui inclut une fidélité continuelle à la Patrie et à ses dignes Souverains.

« Aussi, notre grande ambition est-elle d'aider à rehausser le niveau religieux, moral et intellectuel de nos frères noirs. Puisse-nous ainsi, dans la mesure de nos faibles moyens, contribuer à faire de notre cher Congo un fleuron de plus en plus éclatant et digne de la couronne royale de Belgique. »

J. SCHYRGENS.

L'abonnement de beaucoup de nos abonnés échoit au 25 mars prochain. Nous prions instamment nos amis de vouloir bien verser, d'ici-là, le montant de leur renouvellement à notre compte chèque-postal 48916. Ils nous éviteront par là des frais et des ennuis.

A l'avance, merci !

FRANCE

Les bancs de Flandre

M. Paul Chack commence, dans le dernier numéro de la Revue des Deux-Mondes, l'étonnant récit de la défense des côtes française et anglaise de 1914-1918.

Sur la côte de France, entre le Havre et Dunkerque, six millions d'hommes ont débarqué, venus des ports du Kent et du Sussex. Vers les ports du Sussex et du Kent sont partis de France un million de blessés et de malades. Sept millions d'hommes ont passé. Pas un seul n'a péri en mer.

Pourtant, une fois la Belgique occupée, les Allemands n'étaient pas à cent kilomètres du trafic : deux heures pour un torpilleur à toute allure, cinq heures pour un sous-marin émergé. Or, à Ostende, à Zeebrugge, l'ennemi avait posté ses vingt meilleurs torpilleurs et autant de sous-marins.

Vingt-cinq mille transports ont quitté Folkestone pour Boulogne ou Douvres pour Calais. Douze seulement ont rejoint, au fond de la mer, les bâtiments de guerre morts pour les protéger.

Le double entonnoir du Pas-de-Calais a déversé dans la Manche ou dans la mer du Nord, 50,000 navires marchands qui ont suivi la côte française et 150,000 qui ont longé la côte d'Angleterre. 200,000 en tout. L'ennemi en a coulé soixante. Pourtant plus de 2,000 mines allemandes entre Newhaven et Ramsgate, plus de 1,000 entre Dunkerque et Fécamp ont attendu, antennes braquées, le choc des carènes. Eh bien, jamais un port anglais, jamais un port français n'est resté bloqué plus de vingt-quatre heures. Les marins d'Angleterre et de France sont restés maîtres de la mer.

Les forces navales de Douvres (*Dover Patrol*) et celles de Dunkerque, travaillant ensemble, la main dans la main, ont bloqué la porte méridionale de la mer du Nord, comme la Grande Flotte britannique en a bloqué les sorties nord.

Les forces navales de Douvres et celles de Dunkerque ont empêché l'Allemagne de tourner le front par la mer. Le barrage marin a prolongé les tranchées. Nos armées avaient leur aile gauche sur l'eau.

Les forces navales de Douvres et de Dunkerque ont nourri de vastes desseins et livré de petits combats. Cinquante mois durant, leurs navires sont restés en alerte, leurs équipages le doigt sur la détente, en face de l'ennemi qui aurait pu frapper là des coups mortels et chavirer l'échiquier de guerre, si ses amiraux avaient compris que, pour acquérir la maîtrise des eaux, il faut oser risquer ses navires et savoir les perdre.

« Souvent, a écrit le vice-amiral Sir Reginald Bacon (1), commandant en chef la *Dover Patrol* et les forces anglo-françaises du Pas-de-Calais, souvent, en passant devant la statue de Jean Bart à Dunkerque, je me suis félicité que Tirpitz et non Jean Bart ait gouverné la marine allemande. »

ALLEMAGNE

L'aviation

D'après un article de Robert Henrey : L'Aviation allemande et ses leçons, dans The Nineteenth Century, de février 1927.

L'aviation commerciale : voilà peut-être le facteur le plus saillant dans l'Allemagne d'après-guerre. Ce n'est qu'à l'heure actuelle qu'on commence à se rendre compte de ce que le Reich a réalisé dans ce domaine.

Dès aujourd'hui, l'Allemagne dispose de grands avions entièrement en métal, avec lits, salles à manger et fumeurs, et ces avions volent la nuit : chose d'autant plus incroyable que, jusqu'à une époque toute récente, l'aviation allemande avait été paralysée par les « neuf règles » qui lui avaient été imposées, règles datant d'une époque postérieure au traité de Versailles.

Il y a trois ans seulement, les Allemands se disputaient au sujet de questions touchant à ce domaine qui, aujourd'hui, ont fait autour d'elles l'unanimité de tous les partis. Deux compagnies, l'*Aéro Lloyd* et la *Junkers* se disputaient les subsides gouvernementaux avec acharnement. Les constructeurs se désolaient de ne pouvoir créer les avions que les intérêts du commerce réclamaient tout particulièrement. Dans bien des cas, ils quittaient l'Allemagne pour construire de grandes machines à l'étranger : seulement, ces machines ne pouvaient rentrer dans le Reich de par les « neuf règles ». Aussi, celles-ci abolies, les énergies accumulées se sont-elles donné libre carrière et nous avons eu à enregistrer une véritable débauche de constructions nouvelles.

Les fers sont tombés.

Au printemps dernier, la *Junkers* et l'*Aéro Lloyd* ont fusionné pour former la *Luft Hansa*, au capital de 25 millions de marks. La liste des dirigeants de celle-ci est impressionnante.

Les détails de l'administration sont tenus secrets, et un petit nombre seulement de chiffres rendus publics peut être regardé comme exact. Les subsides accordés par le Reich se sont élevés à 5 millions de marks en 1925-26, à 8 millions et demi en 1926-27. En y ajoutant d'autres subventions encore, on arrive au chiffre de 13 millions par an versés par l'Etat allemand.

Passons aux crédits votés par les villes pour l'installation d'aérodromes, etc. En 1925, 13 millions sont votés par trente villes à cet effet, dont huit destinés aux aérodromes.

A l'occasion d'un concours pour l'érection d'un aérodrome à Munich, près de cent compétiteurs se sont présentés et tout Munich s'est passionné pour ce concours. Une prime de 5 mille marks avait été promise par la ville à celui dont le projet obtiendrait la majorité des suffrages.

L'aérodrome de Tempelhof, près de Berlin, est de beaucoup plus vaste que celui de Croydon (Londres). On vient d'y inaugurer un grand hôtel. Les hangars et ateliers sont bien supérieurs à tout ce qu'on voit en Angleterre. Des avions pourvus de *sleepings* quittent l'aérodrome à toute heure de la nuit et de la matinée.

(1) Admiral Sir Reginald Bacon, *The Dover Patrol*, tome I, page 47; Londres, Hutchinson.

M. Henrey visita Tempelhofr Feld pour la première fois un vendredi, à 10 heures du matin. Quinze aéroplanes avaient pris leur vol moins d'une demi-heure après son arrivée :

Un Rohzbach tout en métal partit pour Amsterdam ; un Fokker prit le chemin de Leipsick, de Nuremberg et de Munich ; un Albatros emmena douze passagers à Malmö (Suède). Un Junkers, à trois moteurs s'enleva dans les airs à destination de Dantzig et de Königsberg, un autre piqua droit sur Essen et Cologne ; un troisième s'envola à tire-d'aile à destination de Vienne et de Budapest.

La flotte aérienne de la *Luft Hansa* est composée d'aéroplanes des types les plus divers. Celui qui est le plus communément employé est vraisemblablement le Junkers G.23, entièrement en métal (acier et duraluminium). Il est permis de fumer dans presque tous les aéroplanes allemands qui, par parenthèse, partent à la minute fixée sans plus attendre un passager qui s'attarde que ne le fait un vulgaire express. Chaque passager qui achète un ticket s'assure automatiquement : 25 mille marks en cas de mort, 25 marks par jour en cas d'accident pour toute la durée du traitement. C'est à peine du reste s'il se produit des accidents en Allemagne.

Voyons quelques autres particularités des autres types de machines. Dans l'Albatros (Berlin — Malmö — Copenhague) les fauteuils très confortables se transforment pour la nuit en lits excellents. Il y a place pour huit passagers. Le Rohrbach en peut emporter dix. Il lui faut sept minutes pour atteindre une altitude de 1.000 mètres. Le nouveau Junkers G.31 peut « loger » vingt-huit personnes. Il est possible qu'il soit utilisé dans un avenir prochain entre Berlin et Pékin *via* Moscou.

Sur la ligne (à inaugurer au printemps) Berlin-Munich-Marseille-Barcelone, la *Luft Hansa* utilisera le Dornier Wal construit à Friedrichshafen, sur le lac de Constance et le Superwal, le plus grand des hydroaéroplanes existant à l'heure actuelle. Ce dernier transportera vingt et un passagers, mais M. Dornier est d'avis que rien n'empêcherait de construire demain un autre hydravion qui pourrait en enlever quatre-vingts.

La plupart des pilotes de la *Luft Hansa* sont d'anciens pilotes de guerre, et l'aviation militaire étant inexistante, la compagnie a vraisemblablement à son service, dans cet ordre d'idées, ce qu'il y a de meilleur. Voyons ce qui est fait, d'autre part, pour la préparation de nouveaux pilotes.

Un jeune homme désire-t-il en devenir un, il commence par subir un examen préliminaire dans une école d'aviation privée. Il entre ensuite dans une école de l'Etat et y étudie les aspects techniques et pratiques de l'aviation, de la navigation, de la T. S. F., du droit international. Il doit parler deux langues outre la sienne. Les examens sont très sévères, les frais de l'entraînement, etc., s'élèvent à une trentaine de mille marks, dont le jeune homme ne paie que la sixième partie, la *Luft Hansa* et le gouvernement se chargeant du reste.

Les examens nécessaires passés, la *Luft Hansa* autorise le candidat à voler sur une de ses machines à titre de pilote en second ; il doit, en cette capacité couvrir un minimum de 40 mille kilomètres. Y a-t-il vacance de pilote, la compagnie engage les meilleurs de ces pilotes en second.

Ils seront dorénavant payés à raison de 2,400 marks par an, plus 15 pennings par kilomètre.

Inutile de dire l'intérêt avec lequel les experts français et britanniques suivent l'effort allemand. Mais l'Angleterre ne saurait devenir un grand centre pour lignes aériennes commerciales. Et il est douteux que l'*Air Ministry* se décide à augmenter ses subsides si l'*Imperial Airways* triple ou quadruple ses services.

En revanche, la France est dans une situation analogue à celle de l'Allemagne. En 1925, les lignes d'aviation françaises ont transporté 20 mille passagers, 900 tonnes de lettres et journaux et ont couvert 4,700,000 kilomètres.

Mais alors que l'Allemand voyage dans les airs le plus simplement du monde, le Français ne se hasarde dans un avion que rarement. Cet élément différencie de façon fondamentale l'aviation commerciale de la France de celle de l'Allemagne, et tant que Français et Anglais ne se seront pas habitués à l'idée que le voyage aérien fait désormais partie de la vie de tous les jours, l'Allemagne gardera sur la Grande-Bretagne et la France une avance dont les avantages sont incalculables.

La *Luft Hansa* caresse de nouveaux projets plus ambitieux encore que ceux qui sont déjà réalisés. Citons en un seul : Berlin-Londres-Groenland-Canada.

Dès aujourd'hui, l'Allemagne possède des avions et des hydravions de construction si parfaite et son aviation reçoit des subventions si importantes, que des projets de cette envergure ne présentent plus de difficulté insurmontable à la plus grande des compagnies d'aviation commerciale existant sur notre planète.

GRANDE-BRETAGNE

La doctrine de l'Empire

D'après un article de M. Wickham Steed : La Doctrine de l'Empire britannique dans The Review of Reviews du 15 février-15 mars 1927.

Au cours de deux tentatives faites en deux mois pour expliquer à des auditeurs non anglais ce que c'est que l'Empire britannique, M. Wickham Steed s'est heurté, nous dit-il, aux incidents suivants. Un Allemand lui dit que cet Empire est mort et enterré ; un autre lui demanda d'un air sceptique si tout le concept n'est pas utopique et « impossible » ; un troisième s'enquit de ce qui arriverait si un Dominion insistait pour se séparer de l'Empire ?

« Il s'en séparerait en effet », répondit le conférencier, alors que l'assistance était suspendue à ses lèvres.

Puis il expliqua que rien ne garantit que l'Empire britannique ne mourra jamais. Mais quelles garanties y a-t-il donc que M. Steed ne va pas mourir ? Que telle personne ou telle autre dans l'assistance ne va pas trépasser ? Ce qui ne les empêche pas de vivre et d'agir exactement comme si elles ne devaient jamais dire adieu à l'existence. Il en est ainsi du *British Empire*.

Toutes ces questions posées à M. Steed avaient en réalité à leur base l'incapacité de saisir la conception que les Anglais se font de leur Empire. Conception bien différente de l'idée étatiste allemande et surtout prussienne. Conception qui est en contradiction flagrante avec toutes les théories ayant trait aux organisations politiques basées sur la force, théories allemandes, surtout prussiennes.

Est-il donc vrai que le *British Empire* soit une impossibilité ? ou y a-t-il seulement ici incompatibilité avec l'idéal qui avait naguère trouvé son incarnation la plus complète dans l'Etat prussien d'avant-guerre ?

Il semble à M. Steed que la doctrine de l'Empire, telle que l'a formulée la Conférence impériale, est un défi tant aux anciennes doctrines qui avaient eu cours pendant des siècles, qu'à quelques-unes des formes nouvelles que ces dernières ont assumées à une époque récente. Rappelons cette formule. « *Les Dominions sont des communautés autonomes au sein de l'Empire*, qui ne sont subordonnées l'une à l'autre ni en ce qui concerne leurs affaires intérieure, ni du point de vue de leurs relations étrangères. Elles n'en sont pas moins unies par leur loyalisme commun à l'égard de la Couronne et librement associées l'une à l'autre comme membres du *Commonwealth* britannique des Nations ».

Voilà pour la formule, la doctrine. Qu'est-elle dans l'application ? La méthode de la liberté poussée jusqu'à ses dernières limites. Serrons cette question de plus près.

* * *

L'antithèse qui existe entre le concept britannique de l'Etat d'une part, le concept romain ou — dans les temps modernes — prussien de l'autre, est à la base de toute la question de paix. (La S. D. N. est, elle aussi, fondée sur un principe ne se distinguant pas essentiellement de celui de l'Empire-britannique.) C'est l'idée de relativité opposée à celle d'absolutisme. L'Empire et la S. D. N. admettent que la souveraineté des Etats soit limitée. Le Pacte de la S. D. N., la doctrine sur laquelle le *British Empire* se base sont en fait des actes limitant certains aspects de la souveraineté nationale, aspects qui autrefois avaient été regardés comme formant une partie indispensable de cette souveraineté.

* * *

Chaque fois que les relations entre nations deviennent plus rapides, chaque fois qu'une nouvelle victoire est enregistrée sur l'espace ou sur le temps, un lien de plus se forge de peuple à peuple. En principe, leurs rapports réciproques devraient s'améliorer en conséquence proportionnellement. Mais ce n'est pas seulement,

comme le veut le diction anglais, le mépris, c'est l'antipathie que la familiarité est apte à engendrer. Des choses semblent attrayantes à distance qui de près... Il n'est pas prouvé que le rétrécissement du globe « que nous voyons s'effectuer de jour en jour, ait nécessairement pour conséquence inéfectable l'harmonie entre nations ». La T. S. F. peut être utilisée pour la propagande communiste dans l'Occident tout comme elle l'est déjà en Russie.

Aussi, les nations qui envisagent la méthode de liberté comme essentielle pour maintenir la concorde et la paix ne doivent-elles pas rester passives et abandonner toute la propagande à leurs adversaires intellectuels ou politiques.

Son essence est d'avoir un Evangile à prêcher et plus cet Evangile sera parfait, plus il sera difficile — mais plus aussi il sera nécessaire — de l'enseigner. Rappelons-nous le rôle joué par la propagande au cours de la guerre. Les Allemands l'avaient commencée, à proprement parler, bien avant 1914. Les Alliés en comprirent bientôt l'importance.

La guerre terminée, cette propagande cessa; en revanche, ce furent les bolchéviks qui se mirent à travailler l'opinion. Puis les Allemands revinrent à la charge pour démontrer que le Reich n'avait pas provoqué la guerre, que le traité de paix était dur et injuste, que dans le traitement infligé à l'ennemi vaincu, les Alliés avaient enfreint tous les principes qu'ils avaient eux-mêmes proclamés. En quoi, les Allemands n'avaient pas toujours tout à fait tort. En dernière analyse, la S. D. N. est la seule institution issue des traités qui soit conforme à l'explosion d'idéalisme de naguère. Elle a survécu à toutes les désillusions, elle a pris racine.

Dans l'Empire britannique, nous avons une sorte de « sous-S. D. N. ». Cette sous-S. D. N. a formulé une doctrine — une doctrine d'organisation politique — qui lui est propre. Cette doctrine représente un *fait*. Ce n'est pas une improvisation, une lubie passagère. Elle a commencé à prendre corps après la guerre du Transvaal, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande n'auraient pas pu être forcées à y envoyer des troupes. Ils l'ont fait parce qu'ils se sont dit que des intérêts vitaux de l'Empire étaient en jeu. Quoi de plus significatif : dans la victoire de Paardeberg sur Cronje, ce tournant de la guerre sud-africaine, le coup décisif fut porté par un bataillon de Canadiens français ne sachant pas un mot d'anglais! Puis vint la paix de Vereeniging; puis l'Afrique du Sud se vit promue Dominion. Si une politique plus étroite et moins généreuse avait été suivie à son égard par l'Angleterre victorieuse, celle-ci aurait-elle vu les généraux Smuts et Botha à la tête d'armées britanniques, ou siégeant dans le « cabinet de guerre », ou participant à la conférence de Paix?

Au Canada, on n'est pas sans envisager d'un œil quelque peu soupçonneux les résultats de la Conférence impériale qu'on croit avoir été surtout inspirés par la sollicitude pour les desiderata du Sud-Afrique. On y appréhende aussi, paraît-il, que la formule *equality of status*, n'implique l'égalité — proportionnelle — en ce qui regarde la défense de l'Empire, fardeau que la Grande-Bretagne avait été seule à supporter jusqu'ici. Ces craintes canadiennes n'ont pas de raison d'être; et pour la première fois dans l'histoire, un État embrassant notre globe tout entier a, de propos délibéré, pris pour base de son existence la présomption d'une bonne volonté réciproque et réelle reliant entre elles des différentes parties.

La question se pose de savoir si cette bonne volonté pourra résister à toutes les difficultés futures qui se présenteront? Des intérêts divergents ne pousseront-ils pas la Grande-Bretagne d'un côté, les Dominions d'un autre?

A cette question, M. Wickham Steed est enclin à répondre par la négative, à supposer seulement que la doctrine nouvelle soit développée et appliquée dans tous les domaines : affaires intérieures, affaires inter-impériales, affaires étrangères. Cette doctrine ne veut pas seulement dire : « Vivre et laisser vivre »; elle signifie aussi « Comprendre et aider ». Car la bonne volonté sans compréhension peut être non seulement inutile, mais aussi malfaisante : une nation remplie de bonnes intentions mais inintelligente peut facilement devenir pour les autres — tout comme une personne animée d'intentions excellentes mais dépourvue de tact — une source d'ennuis et d'embarras. De toutes les méthodes politiques, la « méthode de liberté » est d'une application particulièrement difficile. Mais on peut dire, d'une façon générale ceci : le maintien d'une coopération harmonieuse parmi les diverses parties de l'Empire britannique dépendra du degré auquel les faits essentiels rallieront, dans cet Empire l'unanimité.

Parmi ces « faits d'ordre essentiel », ces *necessaria*, figurent la Couronne (ici tous sont d'accord), puis la Paix (ici les idées au sujet de la meilleure façon de la préserver sont un peu vagues). À la Conférence récente, il a été décidé que, pendant quelque temps encore, ce serait le gouvernement britannique qui dirigerait la politique extérieure dont le maintien de la paix est l'objet principal. L'approbation donnée aux engagements assumés par ce gouvernement à Locarno nous garantit qu'il pourra compter sur l'appui moral et, le cas échéant, matériel des Dominions : mais pour qu'il en soit ainsi il faut que les principes de la politique étrangère britannique soient d'une netteté permettant aux populations de tous les Dominions de comprendre ce qui se fait et pourquoi telle chose se fait.

C'est là un élément dont l'étranger n'est pas encore apte à comprendre l'importance. On s'imagine encore hors d'Angleterre que la Grande-Bretagne reste toujours libre de procéder aux mêmes intrigues diplomatiques qu'autrefois; et de cette « superstition », M. Steed a eu en Allemagne des preuves curieuses. On s'y imagine parfois que, si Londres veut réconcilier le Reich et la Pologne, c'est pour pousser Allemands et Polonais à marcher de concert contre la Moscovie bolchéviste. Une observation de ce genre faite devant M. Steed a été vigoureusement applaudie!

* * *

La Russie des Soviets est certainement le grand adversaire de l'Angleterre, pour cette raison notamment qu'elle est assez perspicace pour comprendre que la doctrine britannique de liberté est fatale aux principes sur lesquels repose le soviétisme. Un homme politique allemand très en vue, qui revenait de Moscou, a dit à M. Steed en avoir rapporté l'impression qu'il s'y était trouvé en face de « théologiens athés » — à supposer que ces deux termes ne hurlent pas de se trouver accouplés! — lesquels se prêtent bien à des compromis sur des points d'importance secondaire, mais, en dernière analyse, subordonnent tout à leur dogme : REVOLUTION MONDIALE COMMUNISTE.

Si cela est vrai, voilà la doctrine britannique heurtant de front une autre doctrine qui en est tout l'opposé, qui lui est diamétralement contraire! Les Anglais croient aux institutions libres : c'est pour eux le sang qui circule à travers les artères de l'Empire. Les hommes de Moscou ne jurent que par la dictature — dictature armée — d'une minorité n'admettant ni opposition, ni tolérance, ni vérité dans les opinions d'autrui, parce que possédant elle-même la vérité absolue, intégrale! L'ordre social et politique établi par les Soviets est basé sur la *force* et sur l'inculcation de croyances aussi contraires au libéralisme britannique qu'à la morale chrétienne. Les bolchéviks ne veulent avoir rien de commun avec la S. D. N. : il y a donc ici une nouvelle preuve de l'analogie entre l'idéal de cette dernière et ceux de l'Empire britannique. Les bolchéviks russes seraient moins dangereux si, dans la guerre par eux déclarée aux institutions regardées durant plus d'un siècle comme indispensables à la civilisation occidentale, ils n'avaient trouvé des imitateurs en Occident. Et dans la grande guerre des idées qui doit être gagnée pour que cette civilisation continue à exister, le fascisme est un « défaitiste » tout comme le communisme lui-même (1).

* * *

Quelle erreur de croire que, dans le domaine de la politique pratique, les idées ne comptent pas! Il est certain que les masses et les races sont plus sensibles à l'action des idées qu'à l'influence d'appels à leurs intérêts matériels : à preuve, le mouvement pan-islamique; le mouvement pan-touranien qui provoqua les guerres de 1912-1913, se termina par la chute des Jeunes Turcs, qui avaient déclenché ce mouvement et dépeupla la Turquie de la situation qu'elle avait occupée des siècles durant à la tête de l'Islam. Aujourd'hui, nous avons le mouvement nationaliste chinois que les communistes de Moscou exploitent dans sa forme actuelle contre l'Angleterre. Le gouvernement britannique a agi sagement en faisant preuve à son égard d'une grande conciliation; il a été moins bien inspiré en tardant si longtemps à définir sa politique.

Heureusement pour elle, dans l'Extrême-Orient, la Grande-Bretagne n'est pas seule. Elle est appuyée par les Dominions, dont le Pacifique baigne les côtes; elle le sera peut-être par les Etats-Unis. Et l'observateur qui a respiré l'atmosphère du Paci-

(1) Nous rapportons fidèlement les idées de M. Steed sans évidemment partager son libéralisme et son hostilité au fascisme.

lique sera, d'avis qu'une politique « libérale » ne perd rien à un déploiement adéquat de force. Car, en ce monde, il ne suffit pas de concevoir et d'énoncer des idées saines : il faut aussi être prêt, à les défendre; il faut du moins que d'autres vous croient prêt...

* * *

Ces considérations s'appliquent au problème de la paix dans son acception la plus large. Si personne n'est prêt — n'est censé l'être — à rien risquer dans les intérêts de la Paix, les nations de notre globe s'exposent à passer un beau matin par de rudes désillusions. Le Pacte de la S. D. N., le principal des traités de Locarno prévoient l'emploi de la force contre des agresseurs éventuels. Il se pourra que les Etats membres de la S. D. N. s'exposent, pour faire triompher ses principes, à des pertes d'ordre économique et financier; peut-être leur arrivera-t-il même de tirer l'épée. L'idée d'une Ligue des Nations pour la Paix n'est pas neuve (à preuve le projet Henri IV-Sully); ce qui l'est, c'est l'idée de se battre pour une pareille Ligue. Un siècle s'écoulera peut-être avant que celle-ci n'étreigne véritablement notre globe tout entier. Les grandes idées ont besoin pour mûrir de périodes de temps sensiblement plus longues que les années et les dizaines d'années. M. Jules Cambon vient de montrer, dans un petit chef-d'œuvre paru chez Hachette, comment l'union anglo-française pour la défense des idées « libérales » prévue par Mirabeau et Talleyrand dès avant la Révolution française n'a pris corps définitivement, après une existence « intermittente », qu'en août 1914.

* * *

Mais qu'entend-on au juste par « idées libérales »? Le monde a bien changé depuis la proclamation par les penseurs radicaux anglais de leurs principes politiques, au milieu du XIX^e siècle; et du point de vue économique, nous sommes loin de l'« Ecole de Manchester ». La vie est devenue terriblement compliquée; de par le développement de l'industrie avec ses corollaires : la production en masse et la standardisation, la vie s'est mécanisée; l'instruction publique a été dans une grande mesure nationalisée; la presse s'est « trustifiée »; la libre concurrence a cédé la place aux consortiums, lesquels se sont transformés à leur tour en grands trusts internationaux nantis de capitaux formidables... L'ère capitaliste ne paraît pas devoir démentir les pronostics de Karl Marx... Nous pouvons téléphoner de Londres à New-York, mais les autorités qui ont organisé ce téléphone et qui contrôlent les communications radiophoniques ne permettront pas qu'il en soit fait usage pour une propagande subversive. On le voit : la liberté entendue à l'ancienne manière existe à peine à proprement parler. Et pourtant c'est à ce moment que l'Empire britannique, l'organisation politique la plus libre que l'histoire ait connue, proclame sa foi dans les institutions libres.

La liberté a surtout un sens subjectif, qui dépend de ce que nous voulons, de ce dont nous avons besoin. Si nous désirons mener une existence individualiste, soustraite à tout contrôle extérieur, tout ce qui s'oppose à ce qu'il soit donné satisfaction à cette tendance nous fera le même effet que si on nous jetait dans les fers. Si nous désirons, au contraire, collaborer avec notre prochain à la réalisation d'idées saines, tout ce qui facilitera la dite collaboration augmentera notre sentiment de liberté « constructive ». Ceci est vrai des nations comme des individus.

Notre époque est dominée surtout par le facteur qui a nom : mécanisation. Elle a pour tâche de triompher de cette mécanisation, d'utiliser les machines et toutes les formes que prend l'organisation matérielle en vue de la création de certaines conditions d'existence. Lesquelles? En voici le caractère essentiel : la production des richesses, l'augmentation du bien-être ne doivent jouer que le rôle d'instruments, instruments permettant d'obtenir un maximum de liberté sociale, de liberté intellectuelle, de liberté spirituelle. Les Armements, la crainte de la guerre, la doctrine de la violence sont autant d'obstacles à cette tâche. D'où la nécessité de les renverser pour que les ressources tirées de la victoire graduellement remportée sur les forces de la nation, nous permettent d'atteindre un niveau de civilisation surpassant celui de toutes les civilisations du Passé.

* * *

Voilà, n'est-il pas vrai, une grande entreprise? Ici, l'Empire britannique, avec sa doctrine et ses méthodes de liberté, pourra montrer la voie à suivre. Tel est du moins l'espoir dont se berce M. Wickham Steed.

**DU 18 AVRIL
AU 3 MAI**

Un billet spécial

combiné par la Compagnie Internationale

" LE GLOBE "

de

Bruxelles à Florence

Aller par le Lac de Genève, le Loetschberg, les Iles Borromées.

Retour par Lugano, traversée du Lac des 4 Cantons, Lucerne.

vous est offert

au prix exceptionnel

2^{me} Classe :

1,050 francs belges au lieu de 1,450 frs

3^{me} Classe :

700 francs belges au lieu de 950 francs

valable pendant 16 jours.

Occasion de passer 12 jours libres en Italie où vous voyagerez comme vous le désirez, ou si vous le préférez prendre part aux itinéraires organisés, en groupe ou en particulier, par le Comité National Franciscain.

Plusieurs voitures et compartiments complets sont déjà retenus par des groupes organisant à leur gré, leurs voyages pendant les 12 jours libres en Italie.

Une brochure détaillée est envoyée sur demande

Si vous désirez profiter de ce billet retenus d'urgence votre place en vous inscrivant :

AU GLOBE

**3, Avenue Louise, BRUXELLES
107, Place de Meir, ANVERS**



COMPTOIR
D'OPTIQUE



Maison **BLAISE**

FONDÉE EN 1888

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide
et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 48

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE

Le Cinéma chez Soi

par le

Célèbre PATHÉ-BABY

Vente des appareils
et location des films

chez **CL. ORTMANS**

Rue de l'Harmonie, 26
VERVIERS

Place de Meir, 109
ANVERS

Rue de l'Université, 31. LIÈGE

CAISSERIES

Jean Van Campenhout

Soc. Anon.

Rue de Ganshoren, Koekelberg-lez-Bruxelles

Téléphones : 657.29 — 650.29 — 641.23

CAISSES D'EMBALLAGE

BOIS — FIBRES DE BOIS

CAISSES (zinguées ou non) pour
l'EXPORTATION OUTRE-MER

IMPRIMERIE SUR BOIS

Un DÉPARTEMENT SPÉCIAL
se charge de la prise à domicile,
de l'emballage et de l'expédition
de toutes marchandises destinées
aux Colonies.

FOURNITURES SOIGNÉES — LIVRAISONS RAPIDES

Une réalisation magnifique.

Les célèbres Chœurs de la Chapelle Sixtine à la portée de tous.

O
D
É
O
N

O
D
É
O
N

Demandez à votre fournisseur les nouveaux disques ODEON

- 76826 } Exsultate Deo, (Giovanni Perluigi, 1525-1594).
Laudate Dominum, (Giovanni Perluigi, 1525-1594).
- 76828 } L'Ave Maria, (Tommaso Ludovico da Vittoria, 1545-1611).
Innocentes, (Luka Marenzio, 1550-1599).
- 80987 } Puer Natus est Nobis, (Firminus le Bel, 1573) première partie.
Puer Natus est Nobis, (Firminus le Bel, 1573) deuxième partie.
- 80991 } Bonum est, (Jo Petraloysius Praenestinus, 1525-1594).
O rex Gloria, (Luka Marenzio, 1550-1599).

PAR LES CHANTEURS DE LA BASILIQUE ROMAINE

Digne complément aux Chœurs de la Chapelle Sixtine

- 74320 } Ave Regina, Regina Coeli et Salve Regina.
Alma Redemptoris et Veni Creator Spiritus.
- 74322 } Introit et Kyrle Eleison.
Die Iral, Dies Illa.

PAR LES CHŒURS DE L'ABBAYE DE WESTMINSTER

sous la direction du Rev. LANCELOT-LONG et accompagnés par le R. VERNON-RUSSEL.